

## GERARD BRADY ARRETE POUR LIBELLE DIFFAMATOIRE

CE FONCTIONNAIRE DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL EST ÉCROUÉ À LA SUITE D'UN ARTICLE DANS SON IDÉE OUVRIÈRE. — RELÂCHÉ SOUS CAUTION.

### L'IGNORANCE DE CERTAINES GENS

M. Damien Bouchard, député de St-Hyacinthe et chef de l'Opposition à la Législature, a déposé une plainte contre Gérard Brady, un des nouveaux employés du gouvernement provincial, et ce dernier a été écroqué à la prison commune du district. La plainte de M. Damien Bouchard est pour libelle diffamatoire.

M. Brady, bien qu'employé du gouvernement comme inspecteur des pensions de vieillesse, a continué de s'occuper activement de politique. Son journal "L'Idée Ouvrière", qui n'avait pas paru depuis quelques semaines, a été publié de nouveau la semaine dernière et la première page contenait un article contre M. Bouchard intitulé: "M. Bouchard devant l'enquête". Il est dit dans la plainte que cet article est libelleux et de nature à nuire à la réputation de M. Bouchard et à lui causer des dommages.

Brady a été arrêté lundi matin par le grand connétable Ernest Benoit et écroqué à la prison commune. Deux heures plus tard, il a comparu devant le magistrat de district Emile Marin, qui a permis sa remise en liberté provisoire sous un cautionnement personnel de \$200 et un autre cautionnement de \$200. Ce dernier cautionnement a pu être fourni et Brady a recouvré sa liberté. La cause ayant été ajournée au 14 novembre, Brady comparaitra de nouveau devant le

magistrat demain avant-midi. Ce n'est pas la première fois que Gérard Brady a maille à partir avec la justice. Il y a trois mois, il a été condamné à payer à M. Damien Bouchard \$50 de dommages, avec intérêts et dépens, pour libelle et diffamation. Le jugement mentionnait aussi la contrainte par corps contre Brady, à défaut de paiement de l'amende.

Un journaliste du "Courrier de Saint-Hyacinthe", qui est correspondant de certains journaux étrangers, rapporte, dans le compte rendu qu'il a envoyé à ces journaux que Brady, au moment de son arrestation, a protesté auprès du grand connétable, "faisant remarquer qu'il n'avait reçu aucun avis de rétractation ou réparation, relativement à l'article incriminé, comme le veut la loi de la presse".

Malheureusement pour M. Brady et le journaliste correspondant de journaux étrangers, leur ignorance pouvait seule excuser une telle déclaration. La vérité, c'est que M. Brady a été arrêté, non pas en vertu de la loi de la presse, mais en vertu de la loi criminelle, laquelle n'exige pas d'avis de rétractation. Il est évident qu'il y a des journalistes qui gagneraient à être un peu plus au courant des lois de la presse et du libelle. A tout le moins ils y gagneraient d'être moins souvent poursuivis en libelle.

## UNE SESSION D'URGENCE, DES SEANCES VERTIGINEUSES

EN TROIS HEURES DE TEMPS, ON RÉUSSISSAIT À VOTER \$2,000,000 D'ITEM BUDGÉTAIRES. — QUARANTE-HUIT LOIS NOUVELLES ET DEUX NOUVEAUX MINISTÈRES.

La première session de la 20e législature de la province de Québec a été prorogée après 35 jours de durée au cours desquels on a voté quarante-huit lois qui consacrent la séparation définitive entre l'ancienne administration et la nouvelle. Des commissions et des commissions ont sombré au cours de séances agitées, malgré les efforts d'une opposition libérale qui n'avait que 14 députés à opposer aux 76 ministériels de l'Ordre Nouveau, tous anxieux de démolir d'abord et de refaire les cadres administratifs de la province selon leurs données. Ce-

pendant d'autres commissions ont surgi sous la désignation factice d'"offices" et d'"organismes".

De ces quarante-huit lois adoptées au moins sept étaient de nature privée, mais on les considéra comme bills publics pour en hâter l'adoption; amendements aux chartes de Montréal, de Québec, de Verdun, de Lachine; loi imposant la reprise des travaux à la pulperie de Chandler; lois autorisant Montréal à payer des octrois à deux institutions. Deux ministères provinciaux ont été créés: celui des Mines.

(Suite de la page 5)

## BELLE SOIREE DE LA JEUNESSE LIBERALE

TROIS CENTS PERSONNES ENVAHISSENT LA SALLE FÉDÉRALE POUR UN BINGO DANSANT. — PROGRAMME VARIÉ ET NOMBREUX PRIX.

La dernière soirée de l'Association de la Jeunesse Libérale de Saint-Hyacinthe-Bagot a été, comme toutes les soirées précédentes, marquée par un éclatant succès. Pas moins de 300 personnes se sont réunies à cette occasion dans la grande salle fédérale, rue Saint-Simon, samedi soir dernier.

Les députés de Saint-Hyacinthe et de Bagot, MM. Bouchard et Dumaine, n'ont pu être présents à cette réunion de la Jeunesse Libérale, étant retenus par les travaux ardues de la session provinciale. Me T.

A. Fontaine, C. R., député de St-Hyacinthe-Bagot à Ottawa, fut empêché par des circonstances incontrôlables, au dernier moment, d'être présent, mais il envoya un superbe cadeau qui fut tiré au sort au cours de la soirée.

Les membres de la Jeunesse Libérale, tant ceux des paroisses environnantes que de la ville, étaient accourus à la salle fédérale pour cette belle soirée de "bingo dansant". On remarquait la présence de plusieurs personnes étrangères.

(Suite en page 5)

## M. DUPLESSIS EST DEVENU ÉCARLATE

### LES ÉLEVEURS DE RENARDS

Ils demandent des peines plus sévères contre les voleurs d'animaux à fourrure.

Par une résolution adoptée à sa dernière assemblée dans notre ville, l'Association des Éleveurs de Renards de la Province de Québec a décidé de s'adresser au Gouvernement provincial pour lui demander de décréter des peines plus sévères contre les voleurs d'animaux à fourrure.

L'association s'est émue des nombreux vols dont ses membres sont les victimes, surtout à cette saison de l'année, quand les renards ont une fourrure luxuriante. Il y a quelques mois, à Québec, un homme qui avait été convaincu de vol de renards a été condamné par le magistrat à deux mois de prison. Les éleveurs considèrent que ce n'est pas suffisant, d'autant que les voleurs de poules sont souvent envoyés au pénitencier pour deux années. Comme les animaux à fourrure ont une valeur beaucoup plus élevée que les animaux de la basse-cour, c'est l'opinion des éleveurs que la loi devrait se montrer beaucoup plus sévère pour un vol de renards que pour un vol de poules. On fait en outre remarquer que les fermes d'élevage n'ont pas la protection de la police. Ce sont leurs propriétaires qui

### UNE POURSUITE CONTRE LA VILLE

A la suite d'un accident sur un trottoir glacé.

La cause de Mlle Corinne Girouard contre la ville de St-Hyacinthe s'est instruite en Cour Supérieure cette semaine, devant l'hon. Juge Alfred Forest.

Mlle Girouard réclamait de la ville de St-Hyacinthe des dommages au montant de \$371.75, à la suite d'une fracture de la cheville du pied soufferte lorsqu'elle glissa sur un trottoir de la rue Mondor, le 9 janvier 1935.

L'accident se produisit à 7 h. 30 du matin et Mlle Girouard prétendit qu'à ce moment il n'y avait pas de sable sur le trottoir. La preuve démontra que les employés de la ville avaient jeté du sable sur le trottoir le jour précédent, mais que la température de la nuit l'avait fait disparaître en partie.

(Suite en page 4)

### CHEZ LES CHEVALIERS DE COLOMB

Imposantes cérémonies à Sorel. — Discours de Mgr P. S. Desranleau, T. A. Fontaine.

Une imposante cérémonie des Chevaliers de Colomb a eu lieu à Sorel dimanche dernier. C'était l'installation des officiers de l'Assemblée Générale Jacques Cartier, laquelle s'est faite sous la présidence de M. Albert Chevalier, de Montréal, grand maître du district no 1 (Québec).

M. Louis Lussier a été élu fidèle navigateur de l'Assemblée Générale Jacques Cartier. Les autres officiers élus sont: Fidèle capitaine, Napoléon Mandeville; fidèle amiral, H. P. Cartier; fidèle pilote, Léon Gaudry; fidèle commissaire, Florian Mongeau; fidèle directeur, Mgr P. S. Desranleau; gardes fidèles, J. Emile Pelletier et A. Boucher.

A trois heures de l'après-midi, au lieu du congrès régional du district no 5 des Chevaliers de Colomb, sous la présidence du député de district Alcide Salvail. Dans la soirée, un banquet a eu lieu à l'hôtel Sorel, au cours duquel les principaux orateurs ont été Mgr P. S. Desranleau, Me T. A. Fontaine, C. R., M. P., de St-Hyacinthe, MM. Albert Chevalier, de Montréal, et Adélaïde Provencher, des Trois-Rivières.

(Suite en page 5)

Essayant de faire taire M. Bouchard, le premier ministre invoque un règlement de la Chambre qu'il ne peut citer après l'avoir vainement cherché dans les manuels de procédure parlementaire.

### UN RÈGLEMENT TELLEMENT "ÉLÉMENTAIRE" QU'IL N'EXISTE PAS.

Au comité des comptes publics, M. Vézina admet que, contrairement à ce qu'avaient dit certains journaux, la province n'a pas perdu d'argent dans certaines transactions mentionnées par le premier ministre.

### M. HECTOR AUTHIER DEMANDE UN TRIBUNAL D'HONNEUR

QUÉBEC, 12. — Avant d'en venir à l'incident cocasse que nous relatons plus bas et qui a vu le premier ministre devenir écarlate, tellement il se trouvait dans une situation gênante, nous voulons dire quelques mots des séances que le comité des comptes publics a tenues cette semaine. Il y a d'abord eu l'incident Valentine, celui-ci ayant fait dire que ses affaires étaient plus importantes que la politique et qu'il serait obligé de s'absenter.

Tout en admettant que le ton de la lettre était plutôt cavalier, M. Bouchard, le chef de l'Opposition, a fait remarquer à propos de cette affaire que l'on soulevait une tempête dans un verre d'eau. M. Valentine est venu à plusieurs reprises devant le comité et on ne l'a pas questionné. Puis, comme on remarque qu'il n'est pas là, on s'empresse de créer un incident. Le comité devrait prendre ses mesures pour faire comparaître les témoins lorsqu'il les assigne devant lui.

M. Bouchard a de nouveau questionné longuement M. Edgar Vézina, l'auditeur de la province. Au sujet d'une transaction effectuée entre le trésor, la Commission des Liqueurs et la firme A. E. Ames and Company, certains journaux avaient laissé entendre, à la suite des réponses évasives de M. Vézina, que la province avait perdu quelques \$80,000 dans cette affaire. En réponse aux questions directes du chef de l'Opposition, M. Vézina a dû admettre que la province n'avait nullement perdu d'argent dans cette affaire, même si les journaux l'avaient ainsi rapporté. De sorte que cette nouvelle affaire s'est résolue comme celle des \$45,000 du Conseil Législatif, où il a été clairement démontré que la somme n'avait pas été volée, comme certains farceurs le prétendaient, mais simplement affectée à d'autres fins.

Au cours du débat à la Chambre sur les modifications à la loi des mines, il a été fait allusion à certains développements immobiliers autour des exploitations minières de Val d'Or et une allusion de la part du gouvernement visait l'ancien ministre de la Colonisation et ancien député de l'Abitibi, M. Hector Authier. Dans une déclaration qu'il a remise aux journaux, M. Authier proteste avec énergie contre les affirmations absolument fausses qu'on a faites à son endroit et il conclut en demandant au gouvernement de lui accorder un tribunal d'honneur qui serait présidé par le bâtonnier de Québec.

Au moment où ces lignes sont écrites, la session touche à sa fin. Elle n'a pas été bien longue, mais un grand nombre de lois y ont été adoptées. Ces lois ont été adoptées en vitesse, sans qu'on ait eu le temps de les étudier et il est probable qu'elles causeront dans l'avenir maintes difficultés.

Fin de session assez étrange. Commencée avec d'innombrables écarts parlementaires que nous avons signalés à plusieurs reprises et que le président de l'Assemblée législative a plus d'une fois déplorés publiquement, après les protestations de l'Opposition libérale, elle a été marquée mardi soir par un imbroglio sans précédent. Le premier-ministre au cours d'un grand débat, souleva un point d'ordre pour censurer le chef de l'Opposition, en prétendant que les règlements de la Chambre ne permettent pas à un député de parler en détail d'un document qui n'a pas été produit par le gouvernement.

Le chef de l'Opposition n'a plus d'autres ressources que de discuter le point d'ordre, mais il demande au préalable qu'on lui cite le règlement en vertu duquel on veut le faire taire. M. Duplessis répond que c'est un règlement élémentaire et que n'importe quel député sans expérience connaît.

M. Bouchard insiste pour qu'on lui cite cette règle de la Chambre. A ce moment, chose sans précédent, le silence tombe sur l'Assemblée, pendant que le premier-ministre feuilletait fiévreusement des bouquins. L'Orateur dit que ce règlement existe. Cependant un quart d'heure se passe sans qu'on l'ait trouvé. Le premier ministre cite des auteurs de droit parlementaire et répète que "c'est élémentaire". Le temps passe. M. Duplessis rougit. Le règlement reste introuvable. On lira plus bas la rela-

(Suite en page 8)

### LES BARBIERS ET COIFFEURS

Importantes modifications aux conventions collectives de travail.

Le dernier numéro de la Gazette Officielle de Québec (7 novembre) mentionne plusieurs modifications importantes aux conventions collectives de travail relatives aux métiers de barbiers et coiffeurs dans les villes de St-Hyacinthe, Granby et Drummondville, plus un rayon de deux milles de leurs limites.

Pour les barbiers et coiffeurs pour hommes à St-Hyacinthe, Drummondville et une rayon de deux milles de leurs limites, les heures de travail, lorsque ces nouvelles modifications seront entrées en vigueur, c'est-à-dire le 7 décembre prochain, seront réparties comme suit:

Le lundi, de 8 a. m. à 1 p. m. Le mardi, mercredi et jeudi, de 8 a. m. à 8 p. m. Le vendredi, de 8 a. m. à 9 p. m. Le samedi, de 7 a. m. à 10 p. m.

Pour les coiffeurs et coiffeuses pour dames dans la région précitée, les heures de travail seront comme suit: les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi, de 9 a. m. à 9 p. m.

Dans les salons de coiffure pour homme, le prix de la barbe sera de 15 sous. Le prix d'une coupe de cheveux sera de 25 sous, sauf le samedi et les veilles de fêtes, quand il sera de 35 sous.

### IL PASSAIT DE FAUX CHEQUES

Un individu est condamné à six mois de prison.

Joseph Morin, 42 ans, de Ste-Hélène de Kamouraska, a comparu ces jours derniers devant le magistrat de district Emile Marin, sous une grave accusation. Il appert que Morin, qui était à St-Hyacinthe depuis quelque temps, passait de faux chèques chez divers marchands de notre ville. Il se présentait ainsi, avec ses faux chèques, chez un épicer de la rue Laframboise, puis chez d'autres marchands de la rue Cascades et de la rue Concorde.

Malheureusement pour ce spécialiste du chèque, la police était à ses trousses et ne tarda pas à l'écroquer dans une cellule du poste. Devant le magistrat, Morin fut trouvé coupable et condamné à six mois de réclusion à la prison commune.

### CHEZ LES DAMES DU ROSAIRE

Le bingo annoncé pour le 16 aura lieu le 17. — Gagnants de prix.

Contrairement à ce qui a été annoncé, le bingo organisé par les Dames du Rosaire qui devait avoir lieu le 16 nov. prochain n'aura lieu que le lendemain soir, mardi le 17 à la Salle du Patronage des Jumeaux Filles, au profit des oeuvres paroissiales. Afin de terminer à 10 h. 30 au plus tard, la soirée commencera à 8 h. précises.

Voici les noms des heureux gagnants du bingo du 15 octobre dernier. Les prix suivants ont été gagnés respectivement: le service de vaisselle \$20.00 par Mlle Régina Racine; la batterie de cuisine \$20.00 par Mlle Alice St-Amant; l'attrayant radio portatif de 5 lampes, par Mlle Yvonne Brodeur; la sacoche de voyage \$8.00, par Mlle Liliane Girard; la douillette \$4.00, par Mlle Noella Dumaine; le service à épices \$4.00, par Mlle Aldéa Cloutier; la tabagie \$4.00, par Mme Alfred Cadorette; le coussin \$5., par Mlle Cécile Bertrand; le service à déjeuner \$4.50, par M. Hector Ménard; le kodak \$4.00, par M. Lauréat Kérouac; service à bridge \$2.50, par

(Suite en page 4)

## L'EXPOSITION ANNUELLE DES ÉLEVEURS DE RENARDS

UN BEAU SUCCÈS MARQUE CES IMPORTANTES ASSIÈSES DANS NOTRE VILLE. — LES DÉCORÉS DU MÉRITE VULPICOLE. — CONGRÈS DES ÉLEVEURS ET BANQUET.

### LE NOUVEAU BUREAU DE DIRECTION

Le Dr A.-T. Charron, sous-ministre adjoint de l'hon. M. Gardiner, ministre de l'Agriculture, a ouvert officiellement l'exposition provinciale d'animaux à fourrure qui s'est tenue dans la ville de St-Hyacinthe au Manège Militaire.

On remarquait à cette ouverture, mardi soir, plusieurs invités d'honneur, notamment le Dr J. A. Allen, directeur de la ferme expérimentale de l'université de Manitoba et spécialiste éminent dans l'élevage des animaux à fourrure en captivité; M. Charles Frémont, avocat de Québec, président de l'Association provinciale des Animaux à Fourrure; le Dr Ronald Glaw, directeur de la ferme expérimentale de la province d'Ontario; le Dr John C. Jack, directeur de la ferme expérimentale de Summerside, Ile du Prince-Edouard; M. T. Adélaïde Fontaine, député des comtés de St-Hyacinthe-Bagot aux Communes, et autres.

Le Dr A.-T. Charron, sous-ministre adjoint de l'hon. M. Gardiner, ministre de l'Agriculture, a ouvert officiellement l'exposition provinciale d'animaux à fourrure qui s'est tenue dans la ville de St-Hyacinthe au Manège Militaire. On remarquait à cette ouverture, mardi soir, plusieurs invités d'honneur, notamment le Dr J. A. Allen, directeur de la ferme expérimentale de l'université de Manitoba et spécialiste éminent dans l'élevage des animaux à fourrure en captivité; M. Charles Frémont, avocat de Québec, président de l'Association provinciale des Animaux à Fourrure; le Dr Ronald Glaw, directeur de la ferme expérimentale de la province d'Ontario; le Dr John C. Jack, directeur de la ferme expérimentale de Summerside, Ile du Prince-Edouard; M. T. Adélaïde Fontaine, député des comtés de St-Hyacinthe-Bagot aux Communes, et autres.

Parmi les principaux exposants, on remarquait M. Roland d'Allaire, de St-Evariste de Beauce; M. Georges Breckenridge, de Sherbrooke; M. Ferdinand Séguin, de Gentilly, comté de Nicolet; M. Edgar

Dumoulin, de Notre-Dame des Bois, comté de Frontenac; M. F. X. Bouchard, de Roberval, Lac St-Jean; M. Thomas Fortin, St-Urbain, comté de Charlevoix; la renardière LaBaie, comté d'Yamaska et M. J. R. Grégoire, de St-Hyacinthe. Les animaux ont été jugés, cette année, par le Dr Ronald Glaw et M. Mayers, de Londres, Angleterre, représentant de la compagnie Lamson Fraser and Hutch Inc., de Londres, Angleterre. Les juges ont commencé leur travail mardi après-midi.

À sept heures, mercredi soir, dans la ville de St-Hyacinthe, l'hon. Antonio Elie, président honoraire de l'Association des éleveurs de renards de la province de Québec et patron de l'Ordre du Mérite vulpicole, a remis aux dignitaires les décorations de cet ordre, au banquet qui leur était offert par l'Association au Grand Hôtel. Ont été décorés de l'Ordre du Mérite vulpicole: MM. les curés F.-X. Letendre, de Gentilly, comté de Nicolet, M. Manseau de Ste-Sophie de Lévis, comté de Nicolet; M. T. Adélaïde Fontaine, C. R., M. P.; le Dr R. Rajotte, médecin vétérinaire de St-Hyacinthe; le Dr J. A. Allen, de Winnipeg; le Dr Ronald G. Law, d'Ontario; le Dr John C. Jack, de Summerside; M. Euclide Brosseau, vice-président de l'Association de l'Acadie, comté de St-Jean; M. Georges Waddell, comté de Nicolet; M. Edgar

(Suite en page 5)

## LA REFECTION DES MAISONS D'HABITATION

LE PLAN DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET LES BANQUES. — COMMENT IL EST POSSIBLE DE FINANCER UNE TELLE ENTREPRISE PAR PAIEMENTS FACILES, À UN TAUX D'INTÉRÊT TRÈS BAS.

C'est le temps d'entreprendre des travaux d'amélioration que l'on projette depuis longtemps peut-être et que l'on a dû remettre à plus tard, faute d'argent disponible.

Peut-être que l'extérieur ou l'intérieur de la maison a besoin de peinture nouvelle, peut-être aussi que l'on songe à améliorer ou à changer le système de chauffage. Quelles que soient les améliorations ou réparations que l'on projette, on peut voir immédiatement son banquier qui se fera un plaisir de fournir tous les détails voulus sur le plan du gouvernement fédéral pour

moderniser les maisons (Home Improvement) et démontrer comment il est possible de financer l'entreprise par paiements faciles, à un taux d'intérêt extrêmement bas et sans procédures compliquées.

La population du Canada dispose aujourd'hui d'un plan qui permet aux propriétaires de maisons de négocier des emprunts avec les banques à charte afin d'améliorer et réparer leur propriété.

Ce plan, rendu public par l'hon. C. A. Dunning, ministre des Finances, et M. Arthur B. Purvis, président de la Commission fédérale pour

(Suite en page 5)

## LA REUNION ANNUELLE DES ANCIENS ELEVES

AU SÉMINAIRE DE SAINT-HYACINTHE MERCREDI. — LES NOUVEAUX OFFICIERS DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS.

La réunion annuelle des anciens élèves du séminaire de St-Hyacinthe a eu lieu mercredi à l'Alma Mater. Des centaines d'anciens élèves, dont plusieurs étaient venus d'endroits éloignés et même des États-Unis, ont participé à cet événement annuel. L'assemblée générale des anciens s'est ouverte mercredi après-midi, sous la présidence de M. le Dr Damase Caron, maire de Manchester, N. H. et président de l'Association des Anciens. À six heures du soir, un banquet a réuni tous les visiteurs dans

(Suite en page 4)

# LE CLAIRON

JOURNAL HEBDOMADAIRE PUBLIE A SAINT-HYACINTHE

"Le Clairon" est imprimé par l'Imprimerie Yamaska au No. 173, rue Girouard, Téléphone: 498.

### ABONNEMENTS

A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année..... \$1.50  
Ailleurs au Canada ..... 1.00

### EN VENTE CHEZ

M. Henri BARRE, 231 rue Cascades,  
M. René CHOQUETTE, 106 rue Mondor,  
M. Armand BROUSSEAU, 122 Cascades.

SAINT-HYACINTHE, 13 NOVEMBRE 1936

## L'ORDRE NOUVEAU DE M. DUPLESSIS

Admirez l'élégance de langage de ce ministre de la Couronne: "Personne ne peut y toucher (à Duplessis) pas même les restants du vieux régime pourri. On veut être respecté!" C'est M. William Tremblay qui parle, le nouveau "grand" homme sorti de Maisonneuve pour enseigner aux Canadiens l'art de se gouverner. Puis nous avons M. Hortensius Béique, qui lance poliment à ses adversaires: "Avec vous autres, c'est devenu le salon de la crasse". C'est encore M. Patrice Tardif, cet autre "lumière" de l'ordre nouveau, qui, dans un parlement où personne n'est censé se tutoyer ou se parler directement, apostrophe en ces termes le chef de l'Opposition: "Tu comprends rien toi-même. C'est pourtant ben clair". Nous en passons.

Ce ne sont là que quelques aperçus des débats qui se poursuivent au parlement de la province, souvent dans un chahut indescriptible et avec la participation, sinon active, du moins vocale de galeries débordantes de partisans assoiffés de sang. Car s'il faut juger du sentiment de ces partisans par les mots qu'ils lancent à tout propos, rien moins que l'émente et le sang pourraient les satisfaire.

Au comité des comptes publics, on voit pire, et c'est beaucoup plus grave. Plus grave parce qu'ici on poursuit une enquête dont l'objet semble n'être que de ruiner des réputations. On met sur le dos de certaines personnes des scandales qui n'existent que dans l'imagination de leurs persécuteurs. On dénonce des crimes là où n'existe que la volonté des inquisiteurs de découvrir des crimes.

Et c'est une enquête qui se déroule avec seulement un semblant de décorum, dans une atmosphère lourde d'inquisition. Plus de règles ni de règlements. Plus d'avocats mais des juges. Les témoins sont mis dans la position d'accusés avant même que d'avoir parlé. On les terrorise par des menaces. On leur met les réponses dans la bouche. Et tout est prétexte pour le Grand Inquisiteur à des envolées, à des discours contre le régime disparu. Il ne parle plus pour l'enquête, mais pour la galerie, et ce n'est plus une enquête que nous avons, mais un spectacle de foire, pour épatier les badauds.

Certes, nous ne sommes pas allés à Québec, ces récentes semaines, mais nous avons lu les compte rendus des journaux, et nous devons nous avouer que l'impression qui se dégage de leur lecture en est une à la fois d'indignation et de dégoût. Sait-on que les journaux anglais des autres provinces reproduisent tout cela? que jamais ils n'ont consacré autant d'espace aux affaires de notre province qu'à l'heure actuelle? que les prétendus scandales dévoilés au comité des comptes publics sont présentés sous d'énormes manchettes, avec des sous-titres qui en disent long sur l'opinion qu'ont les Anglo-Canadiens de nos méthodes d'affaires et de gouvernement?

Nous voulons que l'on fasse l'ordre dans la maison, mais nous nous opposons à toute cette publicité sensationnelle dont s'entoure le gouvernement. Nous voulons une enquête, oui, mais une enquête juridique, sans attentat à l'équité et sans persécution. Nous voulons une enquête par une commission royale, comme la promettaient MM. Godbout et Bouchard. Du reste, l'enquête actuelle au comité des comptes publics est devenue une farce tellement ignoble que les partisans eux-mêmes du gouvernement Duplessis en arrivent aujourd'hui à reconnaître qu'une commission royale serait préférable. Le "Droit" d'Ottawa disait, il y a quelques jours:

"Qu'on fouille un peu l'histoire politique de ces soixante-cinq dernières années et l'on verra que les enquêtes d'un caractère politique ont été cause des pires injustices et d'erreurs flagrantes. Nous demandons donc, encore une fois, qu'on crée une commission royale d'enquête pour étudier l'administration de la province de Québec au cours de ces dernières années. Nous faisons cette demande aussi bien pour la protection du gouvernement actuel que pour celle des fonctionnaires dont les noms traînent dans les journaux depuis des mois. Lors même que le gouvernement de Québec fera tout en son possible pour être juste, il n'enlèvera jamais de l'esprit des gens qu'il agit avec partialité."

Il est incontestable qu'il y a des représentants du gouvernement, au comité des comptes publics, qui agissent avec la plus flagrante partialité. A diverses reprises, les journaux, à la suite des séances du comité, ont annoncé la découverte de prétendus scandales. On s'est aperçu, en lisant avec soin le texte du compte rendu, que ces découvertes de scandales étaient fondées bien plus sur les déclarations de M. Duplessis que sur celles des témoins. Subsequemment les témoins en question ont été questionnés par les députés de l'Opposition et l'on a découvert que les scandales n'existaient pas. Néanmoins, le mal était fait, le public restant souvent avec sa première impression. C'est ce que voulait le gouvernement, mais il n'y a pas un homme sérieux qui admettra qu'une enquête conduite dans de telles conditions peut être une enquête impartiale.

Un jour, dans une envolée où il s'étonnait lui-même de se trouver aussi pathétique, M. Duplessis s'écria que la chambre des députés de Québec, "c'est le salon de la race". Les mots resteront probablement, à côté d'expressions semblables de D. A. LaFortune, Thibault-les-Grands-Pieds et autres figures "nationales", mais on devra admettre que la chambre des députés, sous l'égide de M. Duplessis, est un "salon de la race" où il se dit et se fait de bien curieuses choses. Des choses qui ne sont pas tellement à l'honneur de la "race" et qu'on n'a pas l'habitude d'entendre dans un salon qui se respecte. Au parlement anglais, qui est, comme dit le "Times", "la mère de tous les parlements du monde", des députés travaillistes ont été expulsés qui n'avaient pas dit un dixième de ce que l'on entend presque tous les jours, depuis quelque temps, au parlement de Québec.

que s'il y a un homme qui se montre insolent dans la victoire, c'est bien le premier ministre actuel.

Il pourrait relire avec profit la vie d'anciens premiers ministres de la province. Il y verrait que ça ne paye pas d'être autoritaire et de ne plus vouloir écouter personne.

Avant de voter des centaines de milliers de dollars à des sociétés, il serait peut-être bon de faire une distinction entre les sociétés qui sont vraiment nationales et celles qui n'ont que la prétention de l'être. Faisons d'abord dire à ces dernières combien elles comptent de membres.

Le mot "national" en est un dont on a abusé dans le Canada français. Il y a des gens qui ne peuvent fonder une petite association dans une paroisse sans l'appeler une société nationale.

Un confrère nous dit qu'il y a "des hulubulus qui croient que le gouvernement est créé pour les faire vivre, chacun de son côté". Depuis les dernières élections provinciales, ces hulubulus, si l'on en croit un autre journal, sont au nombre de 80,000.

Durant les années qui précéderont les élections générales de 1896, les conservateurs, à Ottawa, durent subir une enquête sur leur administration. De gros scandales furent dévoilés. Des sous-ministres et chefs de bureaux furent congédiés pour malversation. Ce

n'est pas nous qui le disons, mais Robert Rumilly dans son beau livre sur "Mercier".

Il y a eu un an le 7 novembre, MM. Paul Gouin et Maurice Duplessis signaient leur fameuse entente dans une chambre de l'hôtel Mont-Royal. Cette entente, qui liait le parti conservateur provincial à l'Action libérale nationale, a été rompue dans des conditions qui sont encore présentes à la mémoire de tout le monde. Celui qui renia ensuite sa signature n'est pas M. Paul Gouin.

Harry Bernard nous arrive encore avec une colonne d'enfantillages. C'est à croire que ce grand enfant ne sera jamais sérieux. Nous savions bien qu'il écrirait pour les pouponnières (Voir "Le Petit Botaniste"), mais nous ne nous doutions pas qu'il en faisait l'oeuvre de sa vie.

Le "Devoir" a consacré deux grandes pages de son édition de samedi dernier à la compagnie Crane Limited. Nous nous souvenons d'avoir lu jadis, dans un autre journal, toute une série d'articles sur les établissements canadiens-français de la plomberie (Omer Deserres, L. N. et J. E. Noisieux, Larivière, etc.) et leur grande rivale américaine: Crane. Le "Devoir" prétend sans doute qu'en affaires, comme en annonces, il n'y a ni frontières ni nationalités.

M. Duplessis a toujours le mot "honnêteté" à la bouche.

Comme dans la chanson, il aime à répéter qu'il est un homme honnête. Depuis qu'il est premier ministre, il ne reconnaît que le Créateur au-dessus de lui-même. L'autre jour, dans un mouvement de grandiloquence qui n'a ému personne, il s'écriait à la chambre: "Je m'incline devant le divin Créateur et devant aucun autre".

Hortensius Béique, l'homme qui a été candidat si longtemps et qui est enfin parvenu à se faire élire dans Chambly, le gros Hortensius a voulu faire son frais à la Chambre, l'autre jour, mais M. Bouchard a eu tôt fait de le remettre à sa place. Les journaux nous disent qu'à cette occasion, Hortensius était pâle comme un mort, mais ça été sa seule satisfaction. Il a dû se contenter de pâlir.

Il fallait voir le visage de M. Duplessis quand le chef de l'opposition lui a appris qu'il avait visité les voutes dans le bureau du trésorier et qu'il savait ce dont il parlait. Les yeux du premier ministre lançaient des éclairs et il s'est mis à bafouiller qu'il allait mettre dehors celui-ci et celui-là. M. Duplessis, qui parle toujours de mettre les gens dehors, pourrait bien voir venir le jour où il se fera mettre dehors à son tour. Les premiers ministres ne sont pas éternels et l'histoire nous enseigne que les tyrans sont ceux qui partent le plus tôt.

Abonnez-vous au "Clairon"

## UNE REPONSE A WILLIAM TREMBLAY

Il y a des hommes que l'on n'entend presque plus, depuis qu'ils sont ministres, tel M. Oscar Drouin. Il y en a d'autres que l'on entend tout le temps, tel M. Duplessis. Il y en a aussi que l'on entend assez souvent, mais qui seraient aussi bien de ne pas se faire entendre du tout, tel M. William Tremblay, le nouveau messie de Maisonneuve, célèbre durant les luttes de hustings comme le chef de la "gang à Tremblay". Il a fait à la chambre, l'autre jour, un discours que n'importe lequel de sa "gang" aurait pu prononcer. Lorsque M. Tremblay eut repris son siège, le député de Berthier, M. Bastien, lui répondit en ces termes:

"Lorsque le député de Maisonneuve était simple député nous pouvions lui passer bien des mots comme ceux qu'il a employés dans son discours. Je me demande si le Chef du gouvernement trouve son langage bien digne. Je suis surpris que l'hon. ministre des mines, qui m'a rappelé à l'ordre la semaine dernière pour une petite exagération, n'ait pas frôlé en entendant parler son collègue. Je ne crois pas que ce soit digne de tenir des propos comme ceux qu'il a tenus. Je crains au contraire, que ce soit un moyen de faire perdre le respect des institutions parlementaires et des ministres de la Couronne. C'est un discours qu'on peut tenir au marché à foire et dans certaines halles, mais il est impropre de le faire dans ce que le premier ministre appelle lui-même "le salon de la race". C'est antiparlementaire de dire "pourri", "restant" et "brailard". Le ministre du travail a parlé des rescapés de 1936 mais en 1927 il était bien plus cela. C'était un noyé puisqu'il avait perdu son dépôt."

## L'OPINION DES AUTRES

### CYNISME ET TARTUFERIE

O Union Nationale, de quels mensonges on a nourri le peuple en ton nom! Les jours succèdent aux jours, les gestes aux gestes, les paroles aux paroles, et c'est toujours la même chose: le "humbug" de M. Maurice Duplessis domine toute sa troupe de saltimbanques.

Se parant des plumes de paon, les conservateurs de Québec font la roue, parce que des travaux de chômage s'exécutent dans notre province. Mais ces allègements au chômage sont dus aux millions du gouvernement libéral d'Ottawa en vertu d'un arrangement conclu entre lui et le gouvernement libéral de Québec que les farceurs de l'Union Nationale (?) ont réussi à renverser à force de démagogie et de "humbug".

Le seul nouveau rouage ministériel qui, depuis le 17 août, fonctionne sans arrêt c'est la guillotine politique. L'esprit dominant du nouveau gouvernement des purs entre les purs c'est l'esprit qu'ils devaient tuer et enterrer pour jamais. Et dire qu'on les a crus! L'Avenir du Nord, St-Jérôme.


### ASSEZ DE CABOTINAGE

Malgré le cabotinage et les clowneries dont le Comité des Comptes publics donne actuellement le spectacle, l'ordre, l'équité et la simple décence finiront par retrouver la faveur du public — du public impartial en tout cas.

Le "Droit" d'Ottawa, pour sa part, vient d'exprimer son dégoût. Il réclame la tenue d'une enquête par une "commission royale juridique". C'est la seule assurance que nous ayons, croit-il, que justice impartiale sera rendue à Québec. Dans l'état présent des esprits, il suffit qu'un nom soit cité au Comité des Comptes publics pour qu'un soupçon plane sur celui qui le porte. Et l'attitude théâtrale de M. Duplessis n'est certes pas faite pour introduire de la sérénité. Le Canada, Montréal.

### L'ARTICLE 98

Mais les choses changent avec l'arrivée au pouvoir du prince des pharisiens, M. Bennett, l'homme qui supprima notre commerce avec la Russie "pour des raisons morales" — ostensiblement — mais en réalité pour favoriser le trust du charbon. Les bleus veulent se faire passer pour les seuls défenseurs du pays, de l'ordre, de la propriété, des moeurs et de la religion. Ils veulent surtout faire passer leurs adversaires pour des bandits, des séducteurs, de mauvais citoyens, des fauteurs de désordre et des alliés des "communisses" — le (Suite en page 7)

1871  1936

# 65 ANS

de Sécurité et de Stabilité pour les Assurés

Une institution mondiale dont les polices s'adaptent à tous les besoins

## Confederation Life

Association Toronto

W. CHAPDELAIN, Représentant, St-Hyacinthe

Nous recommandons la valeur suivante:

## Les Syndics de la Paroisse Saint-Germain d'Outremont

(Diocèse de Montréal)

Obligations 3 1/2% échéant le 1er avril 1956  
Prix 99.75 et les intérêts courus  
Rendement — plus de 3 1/2%

Placement autorisé pour les biens de mineurs et les fonds de successions dans la Province de Québec et pour les Compagnies d'Assurance-Vie au Canada.

Une circulaire descriptive sera envoyée sur demande.

## HANSON BROS

INCORPORATED  
Fondée en 1883

M. P.-E. LETOURNEAU, Directeur du service français

330 Bay Street, TORONTO  
Adelaide 6408

255 rue St-Jacques  
MONTREAL  
Harbour 9281

56 rue Sparks, OTTAWA  
Queen 8774

## Nous fournirons l'ARGENT



Transformez, Rajoutez, Réparez votre maison!

Examinez votre maison avec les yeux d'un invité, notez ce qui est nécessaire et faites-le tout de suite. Vous pouvez obtenir de l'argent pour les fins suivantes:

- Agrandissements nécessaires
- Travaux de charpente
- Isolation, afin de rendre la maison plus chaude l'hiver, plus fraîche l'été
- Réparations aux murs et plafonds
- Réparations au toit et aux conduites d'eau de pluie
- Installation d'une meilleure salle de bain et autres garnitures
- Peinture, papiers peints, décoration
- Installation d'accessoires électriques plus commodes et conformes aux standards
- Réparations générales.

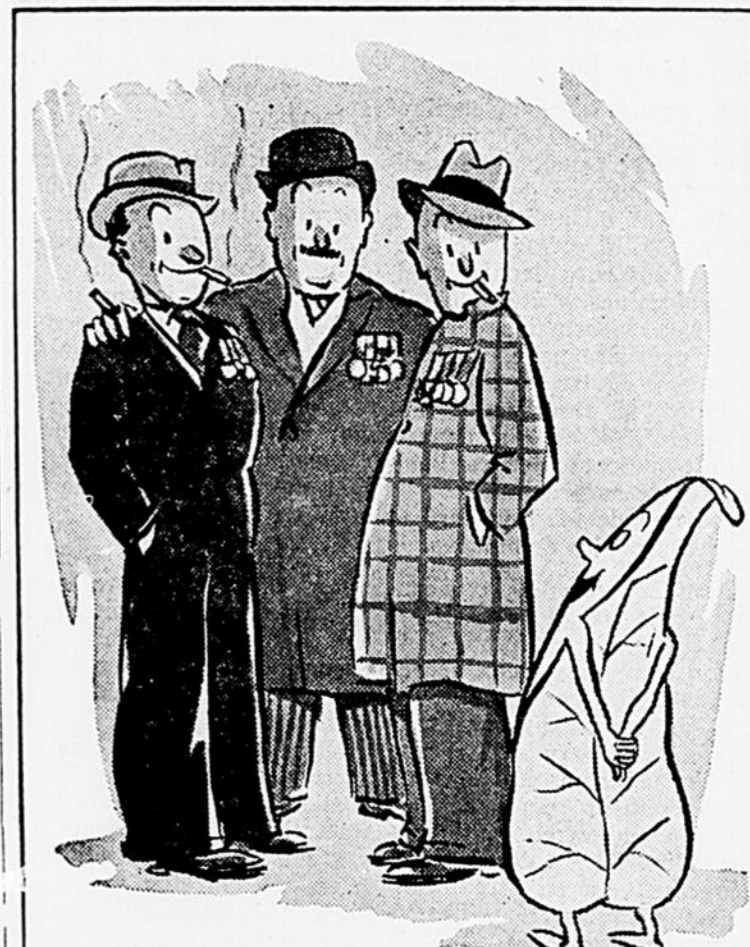
La Banque de Montréal collabore avec le Gouvernement en faisant des prêts, facilement remboursables, pour réparation et remise à neuf des maisons en vertu du Plan fédéral d'amélioration aux maisons. Nous accueillerons avec plaisir tous les propriétaires de maisons désireux d'avoir des fonds pour ce genre de travaux.

## BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817

Succursale de St-Hyacinthe: J. J. G. RICHARD, Gérant

SERVICE DE BANQUE MODERNE ET EXPÉRIMENTÉ... FRUIT DE 119 ANNÉES DE FRUCTUEUSES OPÉRATIONS



## Les "Vieux de la Vieille"

Ce sont les finauds qui tiennent à tirer de chacune des cigarettes qu'ils roulent pleine satisfaction — et ils l'obtiennent avec l'Ogden's Fine Cut.

Pourquoi ne seriez-vous pas de leur nombre? Les affaires sont meilleures, vous le savez, et l'Ogden's est le meilleur tabac — toujours frais, doux et savoureux — le seul tabac haché fin qui donne constante satisfaction aux vétérans qui les roulent eux-mêmes.

Oui, vous apprécierez l'Ogden's et vous trouverez ingénieux le ruban violet qui rompt si aisément l'enveloppe de Cellophane. Rappelez-vous aussi que le "Chanteclair" et le "Vogue" sont les meilleurs papiers!

## OGDEN'S FINE CUT

P.S.—Votre pipe connaît le tabac à fumer Ogden

## MAGASIN A LOUER

Grand magasin bien situé en face du marché, vitrines modernes, dans le centre du quartier des affaires. Prêt pour occupation immédiate.

S'ADRESSER A

## LE CLAIRON

173 Blvd Girouard

A VENDRE ou A LOUER (En TOUT ou en PARTIE)

L'Ancienne Manufacture de L.-P. Morin.

S'adresser à C. A. FORTIN  
au Théâtre Maska Tél. 61, ou au Gar. Fortin Tél. 566.

HOSPITALITÉ Canadienne Française

2.50

## HOTEL de LA SALLE

DRUMMOND ET STE CATHERINE  
MONTREAL

NOTES ET COMMENTAIRES

Au temps de Mercier: "Il y avait toujours des laïcs plus casuistes que les théologiens, plus ultramontains que le pape, prompts à prendre la défense de l'Eglise que personne n'attaquait". Robert Rumilly.

M. Duplessis dit que le Comité des comptes publics ne tolérera aucune insolence de la part des témoins. Sans doute, mais est-ce que les témoins devront tolérer l'insolence de M. Duplessis?

Avec tout le respect que l'on doit au chef du gouvernement, on nous permettra bien de dire

CHANSON D'AUTOMNE

Combien doucement l'automne chemine. Par les sentiers frais et mystérieux. De la solitude ou l'ombre opaline. Inspire à la brise un accent pieux!

Combien triste et froid l'automne chemine. L'automne pensif, doux et glorieux! Une giroflée au jardin s'incline. Sous le vent cruel des mornes adieux...

Tout passe ici-bas, c'est la loi fatale. Pour la fleur charmante et pour l'homme égale; Bientôt passera ton enchantement, Automne de songe en l'ère nature, Mais mon bel amour — étrange torture — Mon amour chemine éternellement!

G. B. ROLLET.

L'INFLUENCE DU MILIEU

Tout organisme porte en soi un principe vital qui se développe selon les circonstances auxquelles il est soumis et lui sont ou ne lui sont pas favorables. Le climat, végétales et animales, maintiennent leurs qualités natives. Pour l'être humain, composé d'esprit et de matière, il vit dans un climat moral qu'on appelle le milieu dont subit l'influence heureuse ou néfaste son être spirituel, suivant que ce milieu le favorise ou le contrarie dans son épanouissement. De même que la plante puise dans la terre, où s'enferment ses racines, dans l'air où se balance sa cime, les éléments nécessaires à sa nutrition, les personnes vivant en famille et dans une société organisée, reçoivent du milieu où elles sont placées, les idées et les sentiments propres aux familles et aux sociétés. On est porté tout naturellement à s'assimiler ce qu'on voit, ce qu'on entend; on se fait ainsi une personnalité quelque peu différente de celle qu'on tient de sa propre nature, à moins d'une réaction vigoureuse. Actuellement, cette réaction est à peu près nulle à tous les plans de la civilisation. Ayons la sincérité d'avouer que notre milieu d'évolution morale est plutôt médiocre et que peu nombreuses sont les personnes de volonté ferme décidées à se soustraire à sa fâcheuse influence. On pratique — c'est plus commode — le laisser aller. Cependant, d'un milieu médiocre ou pire surgissent parfois des âmes de pure beauté; comme certaines plantes des marais, elles savent, malgré la pauvreté du sol et les miasmes de l'air ambiant aspirer dans les rayons solaires un afflux de vie.

Pour juger de la valeur morale d'un être, la conscience droite et claire est une infaillible pierre de touche; elle permet de s'écarter de ce qui est susceptible de contaminer l'élément vital de l'esprit et d'éviter la glissade dans un milieu dangereux. Une âme jeune et fraîche peut être attirée par quelque prévenance aimable et des dehors de bienséance; elle s'y trouvera retenue par l'amour-propre. Au début, elle ne comprend pas grand chose à ce qui se dit et se fait devant elle. Pour voiler son ignorance, elle feint d'être au courant, d'entendre à demi-mot; ainsi elle apprend et retient beaucoup, perd tout principe de droiture; elle ne fuit plus les groupes où se tiennent des conversations à voix basse, soulignées de regards furtifs. Elle n'osera plus bientôt répéter à sa mère les propos tombés dans son oreille. Or, le premier secret vis-à-vis de la mère qui a présidé hautement à la formation morale de sa fille est le premier pas dans la mauvaise voie.

L'influence du milieu propage le mal familial et le mal social. La famille se contamine par l'introduction malaisante des relations choisies sans discernement et seulement pour la dissipation qu'elles apportent. La société se corrompt par l'exotisme dont elle s'imprègne et qui détruit l'équilibre dans l'âme nationale, d'où le règne de la confusion. Le bon ton et le bon sens dominaient autrefois. Le monde, dans son meilleur sens, donnait la ligne constructive. Aujourd'hui ce rôle est dévolu au demi-monde, mélangé aux moindres fractions du monde, aberration condamnable au premier chef. Les familles les plus saines tolèrent les rencontres de leurs enfants avec des femmes de moralité suspecte, même d'immoralité certaine. Elles s'en font gloire et tiennent à honneur d'afficher l'intimité de leurs rapports avec elles; elles copient leurs toilettes et leur maquillage, destructeur de la vraie beauté, singent leurs manières; elles envient leur gloire suspecte. Conclusion: le milieu actuel n'est pas bon. Il deviendra pire si les éléments honnêtes, encore nombreux, ne réagissent pas énergiquement dans cette société en déliquescence. Que les âmes sérieuses et fortes sachent vouloir. Elles sauront pouvoir, car on peut tout ce que l'on veut avec fermeté et persévérance.

Jane VALOGNES

GRATIS Un magnifique cadeau est donné gratis avec chaque livre de Thé ou Café. BRISTOL Thé noir garanti Ceylan et Indien Café garanti pur. EN VENTE PARTOUT Demandez-le à votre fournisseur

BEAUTE, MON BEAU SOUCI Des poils superflus

Un visage même parfaitement nettoyé ne paraîtra jamais tout à fait net si quelques poils ou duvets projettent leur ombre fâcheuse... Nous jugeons donc utile d'envisager cette forme spéciale de nettoyage.

L'apparition du duvet se manifeste en général dès la formation. Les jeunes filles très brunes, à système pileux développé (cheveux abondants, sourcils épais), voient apparaître d'abord une ombre imperceptible au-dessus de leur lèvre supérieure et aux deux coins de la bouche. C'est loin d'être disgracieux. Il arrive même que ce soit seyant. Tant que l'ombre reste à peine visible, il n'y a pas lieu de s'en soucier. Traiter trop tôt des poils encore très fins serait une erreur: car tout traitement aura fatalement comme résultat de durcir les poils et l'épiderme.

Si le duvet apparaît en même temps sur les joues (le long des oreilles) et au menton, une intervention discrète sera vite nécessaire.

Il arrive — quoique plus rarement — que le duvet ne se produise que beaucoup plus tard vers trente-cinq ou quarante ans, soit spontanément, soit à la suite d'une maladie, d'une opération.

Toutes les femmes affligées de duvet connaissent les pâtes, crèmes et lotions dépilatoires vendues dans le commerce, et dont quelques-unes sont particulièrement bien préparées. Il faut se méfier de tout dépilatoire sans marque, c'est-à-dire sans références sérieuses. De graves accidents, des empoisonnements réels ont été observés à la suite de dépilations imprudentes.

Certains produits chimiques

RHUMES de poitrine

se traitent le mieux par stimulation et inhalation. VICKS VAPORUS DEMONTRE PAR 2 GENERATIONS

ont pour effet de détruire les poils, du moins dans leur partie externe. C'est, par exemple, le sulfhydrate de sodium, le sulfhydrate de calcium, le sulfite de baryum. On les mélange avec de l'amidon en proportions variables selon le produit. D'autres mélanges existent encore: ils sont sans danger, tant qu'ils ne contiennent pas d'acétate de thallium... Ce dernier produit est un dépilatoire très actif, très violent, mais dont les effets sur l'organisme sont désastreux. Il offre, en outre, la particularité de faire tomber non seulement les poils indésirables, mais aussi ceux que l'on veut garder, comme les cheveux, les cils, les sourcils... Il faut s'en garder à tout prix.

Un procédé inoffensif et excellent de dépilation, c'est la dépilation à la cire chaude, telle qu'elle est pratiquée dans certains studios de beauté. La cire est fondue puis étalée sur la place à épiler. Lorsqu'elle est refroidie, on l'enlève délicatement en enlevant du même coup les poils qui s'y sont incorporés. Cette opération doit être recommencée assez souvent, car les poils repoussent. Il est cependant à remarquer que la dépilation à la cire semble atrophier, affaiblir peu à peu les poils, qui repoussent moins vigoureusement.

Arrachage à la pince D'une façon générale, l'arrachage des poils avec une pince est à déconseiller pour les duvets placés au-dessus des lèvres et sur le menton, car cette petite opération (douloureuse et irritante) contribue à dilater les pores de la peau, à durcir l'épiderme et à faire grossir le poil.

On peut cependant y recourir sans grand inconvénient quand il s'agit de quelques poils follets, très clairsemés; par exemple, les touffes de poils placées entre les sourcils, qui durcissent l'expression et qu'il y a tout avantage à élargir.

De même, on peut remettre à l'alignement des sourcils trop touffus ou supprimer les poils d'un grain de beauté provocant. Tout rasage à l'aide d'un rasoir est à proscrire absolument, non seulement pour le visage, mais aussi pour le corps. C'est un moyen infaillible d'activer la pousse des poils et surtout de faire augmenter leur diamètre (inconvenient pire encore que leur abondance).

CONSEILS

Quelques rebutants que soient les travaux ménagers que vous accomplissez vous-mêmes, comme la vaisselle à laver, les nettoyages de toute sorte et la lessive, vous devez toujours, et à toute heure, présenter des mains soignées, irréprochables. Pour cela, il faut procéder de la façon suivante: ayez toujours sur votre toilette une bouteille de glycérine. Chaque fois que vous vous lavez les mains, tandis qu'elles sont encore humides, une fois rincées, faites tomber dans le creux de la main quelques gouttes de glycérine, frottez les paumes et l'extérieur les uns contre les autres et essayez soigneusement, complètement.

EPREUVE No. 1 Eprouvée quant à la qualité du blé avant la mouture.

LES FARINES TRIPLEMENT ÉPROUVÉES

EPREUVE No. 2 Eprouvée quant à la qualité de la farine durant la mouture.

EPREUVE No. 3 Eprouvée quant à la qualité de cuisson après la mouture.

VOS RECETTES FAVORITES MERITENT CES FARINES Triplement Éprouvées

Rien de ce que vous cuisinez au four ne peut être meilleur que la farine que vous employez. Les farines Royal Household, Glenora et Alouette ne dépassent jamais parce qu'elles sont de qualité uniforme... de la plus belle mouture. Elles font du pain, des gâteaux, des pâtisseries, des tartes et des puddings de meilleure qualité parce qu'elles sont éprouvées à plusieurs reprises — éprouvées quant à la qualité du blé avant la mouture, éprouvées quant à la qualité de la farine durant la mouture et éprouvées quant à la qualité de cuisson après la mouture.

Vous trouverez ces farines plus fines, plus légères, et elles donneront à vos mets la saveur riche que seule une farine triplement éprouvée et hautement raffinée puisse donner. Le succès de votre cuisson au four dépend largement du choix de la farine. Il n'y en a pas de plus belle que la Royal Household, la Glenora ou l'Alouette.

Procurez-vous une de ces fameuses farines triplement éprouvées chez votre épicer, en sacs de 2, 7, 24, 49 et 98 livres. Les sacs de 2 et de 7 livres ont le nouveau sommet breveté qui facilite le vidage.

THE OGILVIE FLOUR MILLS CO., LIMITED Montréal, Ottawa, Toronto, Fort William, Winnipeg, Regina, Medicine Hat, Calgary, Edmonton, Vancouver et Victoria



OGILVIE LES FARINES ROYAL HOUSEHOLD GLENORA ALOUETTE

DÉTAILLANTS Vous participez vous aussi à ces concours. Les détaillants nommés par les six premiers gagnants de prix reçoivent chacun \$25.00 en argent.

\$1450.00 DE PRIX EN ARGENT POUR LES MEILLEURES FORMULES SUR LES FARINES ROYAL HOUSEHOLD, GLENORA ET ALOUETTE. PRIX: 1er... 5500.00, 2e... 1500.00, 3e... 1000.00, 4e... 750.00, 5e... 500.00, 6e... 250.00, 200 prix de 2.50. TOTAL \$1,450.00. Voici ce que vous avez à faire: 1. Écrivez simplement une formule de pas plus de dix mots concernant la farine Ogilvie et onze heures pour bien dire ces mots formidables. La chose est facile. Voici quelques exemples: 'Set trois épaves au font les meilleures', 'Faites plus de belles moutures' ou 'Garantir de résultats uniformes dans la cuisson'.

216 PRIX VOICI LES SIMPLES RÈGLES: 1. Servez-vous d'une feuille de papier ordinaire pour écrire votre formule, en pas plus de 10 mots. Écrivez libellément votre nom et votre adresse au bas de la page, puis écrivez, au verso, le nom et l'adresse du magasin où vous achetez votre farine Royal Household, Glenora ou Alouette, ou bien servez-vous du coupon. 2. Avec tout ce que vous soumettez, envoyez les mots 'Royal Household' découpsés du petit feuillet qui se trouve dans chaque sac de farine Royal Household. Si vous employez la farine Glenora ou Alouette, qui sont mises en sacs sans feuillet, vous pouvez couper un petit morceau du sac pour le joindre à votre entrée. Ou bien vous pouvez envoyer un fac-similé passablement exact du dessin qui se voit en haut de l'un ou l'autre des trois sacs de farine Ogilvie. 3. Ce concours se terminera le 30 novembre 1936. Les sacs de farine doivent être portés de marque postale postérieure à cette date de clôture. 4. Adressez vos formules à: 'Le Concours de \$1,450 en Prix, The Ogilvie Flour Mills Co., Limited, Montréal, Québec.' 5. SEULEMENT LES RESIDENTS DU QUÉBEC CANADA peuvent prendre part à ces concours. Les employés de The Ogilvie Flour Mills Co., Ltd., et leurs familles ne sont pas éligibles. 6. Le prix sera également partagé en cas d'égalité. Le jury se compose de trois personnes indépendantes et désignées par écrit de la part de The Ogilvie Flour Mills Company, Limited, et leurs décisions seront finales. Toute correspondance ne sera admise au sujet du concours et toutes les lettres envoyées devront être adressées à The Ogilvie Flour Mills Co., Limited.

Lavage des ceintures de hanches en tricot. — Les ceintures de hanches en tricot se lavent très bien avec de l'eau savonneuse. Rincez abondamment et laissez sécher entre deux linges, bien à plat, afin de ne pas déformer les ceintures.

Mettre au fond d'une cocotte de déchets de lard et de jambon formé, des rondelles de carottes et un oignon piqué d'un clou de girofle; poser là-dessus les langues entières, arrosées d'un peu de beurre fondu; faire revenir pendant quelques minutes, arroser d'un soupçon de vin blanc sec; couvrir et laisser cuire à feu doux pendant assez longtemps. Servir les langues enveloppées de leur court sauce au milieu d'une couronne de spaghetti.

LA MODE

Impérables agréables Contre la pluie fine, exécrable, qui nous prend le matin à notre porte cochlère et nous reconduit le soir, les marchands et fabricants de caoutchouc ont trouvé le moyen de nous protéger avec une grâce sportive. Ce moyen, pour se manifester généralement par des créations en caoutchouc, en cuir, en loden ou autres matières austères, est absolument concluant: Madame jette un regard malicieux sur l'asphalte brillant, cherche dans son armoire un costume approprié et sort en chantonnant.

bragées de vêtements en caoutchouc, en velours, en cuir! Sympathiques et légers, vous doublés de kasha des manteaux en crêpe de Chine caoutchouté, de grandes capes en cachemire de laine, à capuchon, évoquant des bur-nous; mais des bur-nous exilés du soleil et de la chaleur. Voici des imperméables en velours côtelé à emmanchures légèrement bouffantes; des fantaisies écossaises pleines de personnalité. Des trois-quarts de suède, de forme droite comme des manteaux de cocher, quand il y avait des cochers; des tweeds et des peaux d'ange caoutchoutés à col de velours, des vêtements en loden de forme très jeune, très sportive, avec grands revers et poches plaquées. Voici un choix de vestes de toutes les dimensions pour la chasse, pour la campagne, pour le sport, bouffantes, en grosse toile ou en cuir, et qui inspirent confiance à la moins courtoise d'entre nous. S'il pleut sur la ville ou sur la campagne, nous ne serons plus caoutchouc. Les marchands de caoutchouc vont miraculeusement imperméabiliser nos vêtements et notre bonne humeur. Lorsqu'on est au pouvoir tout ennemi s'efface, on pardonne aisément à ceux que l'on remplace. Hippolyte Lucas.

LANGUES DE MOUTON BRAISÉES Eplucher et faire dégorger dans plusieurs eaux de lan-

gues de mouton; les sécher. Mettre au fond d'une cocotte de déchets de lard et de jambon formé, des rondelles de carottes et un oignon piqué d'un clou de girofle; poser là-dessus les langues entières, arrosées d'un peu de beurre fondu; faire revenir pendant quelques minutes, arroser d'un soupçon de vin blanc sec; couvrir et laisser cuire à feu doux pendant assez longtemps. Servir les langues enveloppées de leur court sauce au milieu d'une couronne de spaghetti.

LA MODE Impérables agréables Contre la pluie fine, exécrable, qui nous prend le matin à notre porte cochlère et nous reconduit le soir, les marchands et fabricants de caoutchouc ont trouvé le moyen de nous protéger avec une grâce sportive. Ce moyen, pour se manifester généralement par des créations en caoutchouc, en cuir, en loden ou autres matières austères, est absolument concluant: Madame jette un regard malicieux sur l'asphalte brillant, cherche dans son armoire un costume approprié et sort en chantonnant.

50% HOSPITALITÉ CANADIENNE-FRANÇAISE Hotel de La Salle MONTREAL DRUMMOND & ST. CATHERINE

La Vieille Toux Cede Avec 'Buckley's Mixture' Lisez Ce Que Dit M. Gull Hamilton, Ontario: 'Depuis mon enfance jusqu'à ma 32ème année, je ne pouvais me débarrasser d'une toux opiniâtre qui me hantait jour et nuit. Un médecin me dit que je souffrais d'une bronchite chronique... et que je ne pouvais obtenir aucun soulagement permanent. Un jour je vis une annonce de 'Buckley's Mixture'. Le mot bronchite attirait tout spécialement mon attention. J'achetai une bouteille de 'Buckley's' et j'obtins un soulagement. En achetant deux et ma toux disparut complètement. Il y a de cela six ans, et la toux n'a pas depuis réapparu. 'Buckley's Mixture' vous soulagera instantanément de cet éternel et douloureux qu'est la bronchite. Il agit aussi comme expectorant et vous procure une toux productive. Ne pas vous en priver. Procurez une bouteille aujourd'hui! 'Buckley's' est en vente partout et il est garanti.'

Madeline Par LOUIS DARVERS. Feuilleton du 'Clairon'. No. 17 douloureuse altération de son visage. En fait, la brusque annonce transmise à l'office du départ immédiat des maîtres, presque aussitôt après leur arrivée, produisit un effet étonnant et les commentaires allaient leur train. —Partir à cette heure! Et un soir de noces! grommelait l'important maître d'hôtel, on ne peut pas trouver cela naturel. —Ce ne sont pas pourtant les premiers mariés qui entreprennent un voyage de noces! gronda Mrs Chatterton. Elle traversa l'office dans le but évident d'atténuer l'effet d'une nouvelle qu'elle avait jugée en elle-même comme un présage à quelque catastrophe. Mais elle était trop dévouée à ses maîtres pour avouer ses craintes. —La vous ont donc dit qu'ils partaient, Mrs Chatterton? demanda une jeune chambrière. —Naturellement! affirma la brave femme, mentant effrontément. —En ce cas, ils auraient aussi bien fait de ne pas venir, ironisa un valet.

le beau visage dont tous les traits se raidissaient dans une volonté d'être impénétrable. —Il était violemment tenté de l'enlever, de fuir avec elle au loin, dans quelque pays étranger, où ils vivraient sans un faux nom. L'honneur et l'amour luttèrent terriblement en lui: il résistait péniblement au désir fou qu'il avait d'attirer sur sa poitrine la jolie tête douloureuse et de tuer la douleur sous ses baisers. —Mais toujours, l'amour de son nom et de sa race dominait l'autre amour. Madeline ne rêvait rien, n'espérait rien, quelque chose était mort en elle qui jamais... jamais plus ne reviendrait. Pour la première fois de sa vie, elle pensa que Dieu était injuste et qu'il lui infligeait une douleur imméritée et bien au-dessus des forces humaines. Elle n'avait pas fait un mouvement quand les splendides pur sang de Chênebois, qui avaient brûlé la route, s'arrêtèrent devant le Castel des Roses. La surprise y fut plus grande encore qu'à Chênebois, bien que tout y fût prêt toujours, comme là-bas, pour recevoir le maître. Cette fois, Norman présenta à Madeline la gouvernante qui dirigeait tous les services. Elle émit une vive d'intendant des Arleigh et son dévouement était au-dessus de tous éloges. Madeline écouta la présentation et l'éloge, mais ne desserra pas les lèvres. Lord Arleigh, presque aussi pâle qu'elle maintenant, était terriblement embarrassé, malgré sa haute assurance. —Mrs Burton, dit-il, vous n'avez pas encore appris mon mariage, je suppose. Voici lady Arleigh, qui est un peu souffrante et compte prendre un long repos au Castel des Roses. Au nom de lady Arleigh donné à la jeune femme, Mrs Burton sentit s'évanouir tous ses soupçons, et sa bonne figure ridée s'éclaira d'un sourire de respectueuse bienvenue. Mais Norman sentait maintenant combien était pénible et délicate sa tâche. Il lui fallait expliquer com-

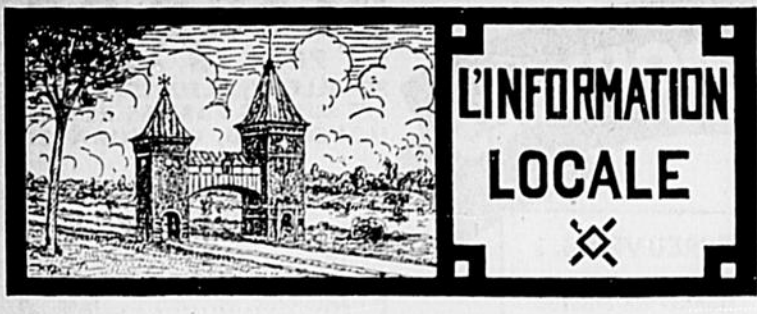
ment il laissait sa jeune femme seule dans ce premier soir... Et que pouvait-il dire? —Déjà, en effet, Mrs Burton somnait pour donner des ordres et pour faire conduire lord Arleigh à son appartement, pendant qu'elle-même se réservait l'honneur d'accompagner lady Arleigh. —Ne prenez pas tant de peine, Mrs Burton, parvint-il à dire, la voix rauque, je dois malheureusement partir ce soir même. J'ai compté sur votre dévouement pour prendre soin de lady Arleigh... Vous nous avez si fidèlement servis... Un tel étonnement parut sur le placide visage de la brave femme, que Norman sentit qu'il devait brusquer les choses. Instinctivement, il prit un ton plus hautain. —Des affaires de famille nous obligent pour le moment à cette séparation momentanée... Lady Arleigh devient maîtresse du Castel des Roses et il lui faut un personnel un peu plus complet et mieux choisi que celui qui est ici. Voulez-vous assumer la charge de le choisir et de le diriger? —Naturellement, Mylord... Je serai toujours très honorée de rester ici, mais tout cela semble si étrange... —Un geste un peu nerveux, lord Arleigh écarta toute objection: —Les serviteurs bien stylés ne trouvent rien d'étrange, Mrs Burton... La vieille femme rougit et, sans un mot, se retira. Alors seulement Arleigh se retourna vers Madeline. —Elle n'avait pas fait un pas, elle restait rigide et glacée à l'entrée du hall. —Il faut nous séparer, Madeline, dit-il doucement. Mais aurai-je la force de vous quitter ainsi? Madeline ne pouvait rester indifférente à cet appel à sa pitié, il ne pouvait la laisser insensible. Elle força ses lèvres à sourire, mais ce sourire était si pathétique que Norman avait préféré qu'elle éclatât en sanglots. —Ca ira mieux dans quelques temps, dit-elle, je me ressaisirai... —Oh! si je pouvais l'espérer!

Mais, reprit-il, s'inclinant plus bas encore sur la petite main glacée, il me faut mieux qu'un espoir, Madeline, il me faut être sûr que vous me comprenez un peu... et que vous me pardonnez? —De nouveau, elle eût ce geste vague, cette attitude lassée qui était si douloureuse à voir, mais elle ne prononça pas un mot. —Il faut que nous prenions aussi quelques dispositions, dit-il sans insister, et je devrai vous dire, Madeline, mais pas tout de suite, dans quelques semaines. Ni vous ni moi n'aurions maintenant le courage nécessaire. D'ici là, j'aurai pris toutes dispositions pour que vous soyez entourée du confort et du luxe qui... —Du luxe, coupe-t-elle avec ironie. Que ferai-je de luxe? Dieu m'en soit témoin que j'échangerai ce peu de mon sort contre la plus misérable mendicance. Du luxe! Vous moquez-vous de moi, lord Arleigh!... Il ne protesta pas contre l'amertume de sa réponse. —Je dis ce que dit être, dit-il avec une infinie tristesse, et vous me rendrez peut-être justice un peu plus tard... quand vous comprendrez mieux. D'ici là, je dois vous donner de tous les soins, vous entourer tout ce que vous devez avoir. —Sauf le bonheur et l'amour! —Vous avez l'amour... le plus fervent, le plus profond amour qu'un homme puisse ressentir... —Jusqu'au sacrifice de son orgueil. Pour toute réponse, elle fit un geste de lassitude. —Par pitié, chère, dites-moi un mot... un seul mot! Si outragée qu'elle fût dans sa fierté. —Ne parlez pas d'orgueil, Madeline, et par pitié, ne mettons pas entre nous des mots blessants; plus tard, quand vous serez redevenue vous-même, vous comprendrez mieux combien les sentiments de devoir et d'honneur peuvent être différents de l'orgueil. —Adieu, Madeline... Adieu mon pauvre amour, fit-il posant ses lèvres sur son front glacé avec le respect douloureux qu'il eût eu pour un dernier baiser à une morte. Et, sans se retourner, il s'enfuit. Comme en un rêve, Madeline entendit décroître le bruit de la voiture

de nous. Je regrette de vous avoir interrompu. J'ai accepté mon destin, je vous l'ai déjà dit, je vous le répète. Nous n'en parlerons plus. —Laissez-moi pourtant ajouter, ma pauvre enfant fit-il, faisant effort pour rester maître de lui, que je prendrai soin de votre réputation et que tous nos amis sauront par mes soins que cette séparation nous a été imposée par une volonté plus forte que la nôtre, mais que vous êtes digne de tous les respects. Et, comme elle restait toujours immobile et glacée. —Je n'ai qu'une prière à vous adresser, Madeline, et je vous l'adresse de plus profond de mon cœur, essayez de ne pas trop penser... essayez d'être heureuse, Madeline? Elle inclina la tête, sinon pour acquiescer, du moins pour qu'il ne lût pas sa pensée dans ses yeux. —Voulez-vous me permettre aussi, insista-t-il, que si un malheur du côté de... votre famille vous atteint, ou si vous êtes malade, vous me préviendrez? —Cela, je peux vous le promettre, dit-elle. —Et la... duchesse, Madeline? que dois-je faire sur ce point? J'agirai absolument comme vous le désirez et je vous vengerais auprès d'elle autant que vous le voudrez... —Je n'ai aucun désir de vengeance... peu m'importe la duchesse elle a été bonne pour ma mère au-delà et même pour moi. C'est d'abord son désir de se venger de vous qu'elle m'a pris pour victime. Je n'ai aucune envie de l'imiter... Je l'abandonne à Dieu! —Je suis moins indulgent, fit-il avec violence, et je ne la reverrai de ma vie, Morton en pensera ce qu'il voudra! —Encore une fois, Madeline eut ce geste de lassitude infinie qui semblait demander grâce, et il comprit qu'il devait enfin partir. —Adieu, Madeline... Adieu mon pauvre amour, fit-il posant ses lèvres sur son front glacé avec le respect douloureux qu'il eût eu pour un dernier baiser à une morte. Et, sans se retourner, il s'enfuit. Comme en un rêve, Madeline entendit décroître le bruit de la voiture

révolution de l'éloigner de lui, mais, pour le reste, il avait été infiniment bon et délicat. —Quoi pouvait savoir, après tout, si elle n'aurait pas fait de même à sa place? pensait-elle que le premier rayon de soleil pénétra dans sa chambre entre les rideaux des persiennes soigneusement closes... Joignant ses mains en une étreinte nerveuse, elle dit tout haut: —Je dois me soumettre, je me soumettrai. Dieu m'aidera! II A LA DERIVE Lord Arleigh avait descendu vivement les degrés du perron et s'était jeté dans le fond de la voiture sans penser à donner aucun ordre. Il devait fuir, il fuyait. Peu importait le valet de pied restait tête nue devant la portière ouverte: —Où dois-je conduire mylord? A Chênebois? Lord Arleigh passa sa main sur son front. A la gare, dit-il promettant, je dois arriver assez tôt pour prendre l'express de Londres. Les chevaux partirent à toute allure; la station fut atteinte à l'heure où l'express entrain en gare. Norman eût juste le temps de sauter dans le premier compartiment venant. — Quel singulier marié! déclara le valet en rejoignant le cocher. — Pour un mariage singulier, c'est un mariage singulier! répondit ce dernier. Mais, après tout, les affaires des maîtres ne les regardaient pas. Lord Arleigh était bon, et ils n'avaient pas à faire de commérages à Chênebois, le mieux serait de ne rien dire. Et, sur cette résolution, ils se rendirent tranquillement à l'hôtel qui devait les héberger jusqu'au lendemain des roses. III ARLEIGH ECRIT A IMPERIA Trois jours après ce malheureux mariage, la duchesse de Morton était assise dans son boudoir favori, à côté d'un miroir qui ouvrait sur le jardin des roses. (Suite au prochain numéro)

révolution de l'éloigner de lui, mais, pour le reste, il avait été infiniment bon et délicat. —Quoi pouvait savoir, après tout, si elle n'aurait pas fait de même à sa place? pensait-elle que le premier rayon de soleil pénétra dans sa chambre entre les rideaux des persiennes soigneusement closes... Joignant ses mains en une étreinte nerveuse, elle dit tout haut: —Je dois me soumettre, je me soumettrai. Dieu m'aidera! II A LA DERIVE Lord Arleigh avait descendu vivement les degrés du perron et s'était jeté dans le fond de la voiture sans penser à donner aucun ordre. Il devait fuir, il fuyait. Peu importait le valet de pied restait tête nue devant la portière ouverte: —Où dois-je conduire mylord? A Chênebois? Lord Arleigh passa sa main sur son front. A la gare, dit-il promettant, je dois arriver assez tôt pour prendre l'express de Londres. Les chevaux partirent à toute allure; la station fut atteinte à l'heure où l'express entrain en gare. Norman eût juste le temps de sauter dans le premier compartiment venant. — Quel singulier marié! déclara le valet en rejoignant le cocher. — Pour un mariage singulier, c'est un mariage singulier! répondit ce dernier. Mais, après tout, les affaires des maîtres ne les regardaient pas. Lord Arleigh était bon, et ils n'avaient pas à faire de commérages à Chênebois, le mieux serait de ne rien dire. Et, sur cette résolution, ils se rendirent tranquillement à l'hôtel qui devait les héberger jusqu'au lendemain des roses. III ARLEIGH ECRIT A IMPERIA Trois jours après ce malheureux mariage, la duchesse de Morton était assise dans son boudoir favori, à côté d'un miroir qui ouvrait sur le jardin des roses. (Suite au prochain numéro)



LA PLAINTE EST RENVOYEE

Dans la cause du Roi contre Denoncourt.

Dans la cause Le Roi vs Denoncourt, le Magistrat du District de St-Hyacinthe, M. Emile Marin, a renvoyé la plainte qui stipulait qu'en vertu de la loi concernant les mécaniciens en tuyauterie l'accusé avait agi comme entrepreneur et fait des travaux de système de chauffage contrairement aux dispositions du statut prévu en pareil cas, notamment d'avoir sans être muni de la licence requise à cet effet, effectué les travaux ci-dessus mentionnés.

L'accusé, par l'entremise de son procureur, a plaidé qu'il n'avait pas agi comme entrepreneur, qu'il avait obtenu des matériaux de seconde main de son propriétaire, et avait dans son propre logis et gratuitement exécuté des travaux d'installation de système de chauffage pour sa propre utilité, ne faisant ainsi aucune concurrence déloyale et ne tombant aucunement sous le coup de la pénalité légale.

FEU MME D. FLIBOTTE

A St-Joseph d'Yamaska, au No. 42 de la rue St-Louis, le 7 novembre dernier, est décédée Mme Damase Flibotte, née Antoinette Lacroix, à l'âge de 43 ans.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, deux soeurs, Mme Euclide Millier (Dolorès) et Mme Roméo Lippé (Donald). Elle laisse aussi un beau-frère, M. Romuald Flibotte; deux neveux, Jean-Paul et Lucien Millier, et une nièce, Suzanne Millier.

Mardi funérailles ont eu lieu mardi dernier, le 10 novembre, en l'église paroissiale de St-Joseph d'Yamaska. La levée du corps a été faite par M. l'abbé Henri Laplume qui a aussi chanté le service. Les porteurs étaient MM. Joseph Bazinet, Jérémie Lussier, Charles Bourchard, Lionel Messier, Théo Gauthier et Eugène Lemoine.

Conduisaient le deuil son époux, M. Damase Flibotte, son beau-frère, M. Romuald Flibotte, ainsi que ses neveux. L'inhumation a eu lieu dans le cimetière de la cathédrale, à Saint-Hyacinthe.

La maison Jos Bertrand Eng, avait la direction des funérailles.

SOIREE D'AMATEURS A SAINT-CHARLES

Une soirée d'amateurs aura lieu dans la salle publique de St-Charles sur Richelieu, demain soir, le 14 novembre, à 8 heures. Une soirée semblable, il y a quelque temps, a été marquée par un éclatant succès et il est probable que l'assistance, demain soir, sera encore plus considérable que la première fois. Plusieurs amateurs bien connus du public de la région seront au programme.

À L'AFFICHE — au — Théâtre "CORONA"

Dimanche et lundi, 15 et 16 novembre. — Robert Young, Florence Rice, Joseph Calliea, Lewis Stone dans "SWORN ENEMY"; aussi Bach, Fernandel dans "TRAIN DE 8.47 HRS".

Dimanche, Matinée et soirée 15 novembre. — Sur la scène, "TIZOUNE ET SA TROUPE".

Lundi soir, 16 novembre. — Sur la scène, la grande revue musicale "A LA MODE 1940". Prix: 35¢ et 50¢ taxe incluse.

Mardi, mercredi et jeudi, 17, 18 et 19 novembre. — Stan Laurel et Aliver Hardy dans "OUR RELATIONS"; aussi Jean Toulout, Alice Field dans "LE VERTIGE".

Vendredi et samedi, 20 et 21 novembre. — Lew Ayres, Gail Patrick, Paul Kelly dans "MURDER WITH PICTURES"; aussi Gene Autry, Smiley Burnette dans "OH, SUIVREZ-VOUS MA SANNIA".

FRAPPE PAR UNE AUTOMOBILE

Un homme est blessé sur la route, près de Sorel.

Frappé par une automobile alors qu'il cheminait sur la route à environ six milles de Sorel, dimanche soir, Joseph Bouvier, 49 ans, de Contrecoeur, a été gravement blessé. La victime a été conduite en toute hâte au bureau du Dr J. J. Guertin, à Sorel, où elle a reçu les premiers soins, puis on l'a transportée à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

L'automobile était conduite par M. Gérard Dumais, de St-Joseph de Sorel, qui arrêta après l'accident et se porta au secours de la victime. Bouvier s'est fracturé une jambe dans l'accident et s'est en outre infligé des blessures à la tête.

LA FETE DE L'ARMISTICE

La fête de l'Armistice a été célébrée à St-Hyacinthe comme partout ailleurs, c'est-à-dire que les édifices publics et les banques ont été fermés toute la journée, mais il n'y a pas eu de cérémonie d'un caractère officiel.

Par les années passées, c'était la coutume du Régiment de Saint-Hyacinthe et des vétérans de la guerre de se rendre en corps à l'hôtel de ville, le dimanche précédent le jour de l'Armistice, et là d'observer un certain cérémonial. Cependant, cette sortie de nos militaires a été omise cette année parce que le Régiment de Saint-Hyacinthe n'est pas actuellement dans une période d'exercices. C'est du moins ce qu'on nous a dit aux quartiers-généraux de l'unité militaire de notre ville.

Un peu partout, les citoyens ont observé les deux minutes de silence traditionnel.

BEAU PROGRAMME POUR LES AMATEURS

Séance de lutte au théâtre Biju lundi soir prochain.

On a mis à l'affiche pour lundi soir prochain, au théâtre Biju (ancien Casino des Zouaves) un fort beau programme de lutte, lequel devrait satisfaire tous les amateurs de notre ville. La séance de lundi soir prochain, dans une salle chauffée et confortable, commencera à 8 h. 30. Voici le programme:

En finale de 90 minutes, deux dans trois à finir, on verra Bill O'Brien, ancien champion du monde, qui se mesurera contre Coca Cola Dufresne, champion de la province. Les deux hommes pèsent respectivement 144 et 142 livres. Cette lutte promet des émotions.

En semi-finale, Don Georges, bien connu des amateurs, rencontrera Jacques Trudeau (186 et 181 livres). Mentionnons ensuite un match de lutte de 30 minutes entre le populaire luttteur maskoutain Kid Lyons (137 livres) et Lucien Grégoire (134 livres). Puis un match de 20 minutes entre Tony Shade (160) et Dave Johnson (157).

Enfin l'ouverture de la soirée sera un spécial de 15 minutes entre le Jeune Prodige et Jacques D'Arsigny, jeune luttteur de Saint-Hyacinthe qui promet beaucoup. L'arbitre de ces diverses rencontres sera Jos. Robert. Les billets sont en vente au Restaurant A. Brousseau rue Cascades, près Mondor.

ETAT-CIVIL

CATHEDRALE. Naissance. — Nov. 8: Yvon, Jacques, fils de Jules Allard et de Antoinette Pratte, Parr. et marr.: Alphonse Pratte et Félicia Pratte.

Mariage. — Nov. 7: Entre Armand Flibotte veuf de Valérie Lavigne, et Marie Léonide (Léonie) Leblanc fille de Alfred Leblanc et de Arzélia Phéneuf.

CHRIST-ROI. Naissance. — Nov. 11: Marie, Blanche, Rolande fille de Edmour Tétrault et de Délima Montigny, Parr. et marr.: Arthur Montigny et Blanche Montigny.

Mariage. — Nov. 7: Entre Armand Déragon fils de Bernard Déragon et de Eveline Sicard, et Marie-Louise Lefebvre fille de Olivier Lefebvre et de feu Justine Labonté.

LA CHORALE DE LA CATHEDRALE

M. Paul Bourgeois élu président. — Les autres officiers.

La Chorale de la Cathédrale de Saint-Hyacinthe a élu ses officiers pour l'année 1936-37, avec le résultat suivant:

Membres Honoraires, Dr J. A. E. Collette, président; M. René Daignault, vice-président; M. Victor Sylvestre, vice-président; Amoumier, M. le chanoine F. A. Laroche; Président actif, M. Paul Bourgeois; vice-président, M. Lorenzo Caron; secrétaire, M. Albert Vidal; trésorier, M. Couillard St-Germain; cérémoniaire, M. Paul Petit; Conseillers, MM. Paul Morin, R. O. Dumont, Eugène Allaire, Napoléon Larue, Eugène Laflamme.

LA STE-CECILE AU SEMINAIRE

La fête traditionnelle de la Ste-Cécile a été célébrée suivant la coutume au séminaire de St-Hyacinthe. Mercredi soir, dans la grande salle de l'institution, les élèves ont interprété avec le talent qu'on leur connaît une pièce qui a pour titre "L'appel de Dieu".

Cette représentation était pour le bénéfice des anciens élèves du séminaire, présents pour la réunion annuelle à l'Alma Mater. Hier soir, il y a eu une seconde représentation pour le public. La salle était bondée de spectateurs qui ont vivement applaudi les jeunes artistes.

TERME SPECIAL DE LA COUR SUPERIEURE

On sait que l'hon. juge en chef de la Cour Supérieure a accordé un terme spécial de ce tribunal au district judiciaire de Saint-Hyacinthe, afin de disposer des causes en retard.

Ce terme spécial de la Cour Supérieure s'est ouvert lundi au Palais de Justice, sous la présidence de l'hon. juge Alfred Forest. Plusieurs causes ont été entendues jusqu'à hier midi, alors que l'hon. juge Forest a été appelé à Montréal par un deuil dans sa famille.

Le tribunal reprendra ses séances lundi prochain.

LES AUTOMOBILES 1937

M. François Jetté et ses vendeurs sont de retour de leur voyage à Oshawa, où ils ont assisté à la présentation des nouvelles automobiles 1937 Chevrolet, Oldsmobiles, Pontiac et McLaughlin-Buick. Ils ont aussi visité l'Exposition d'Automobiles de Toronto.

La aussi ils ont constaté la beauté et la supériorité des automobiles manufacturées par General Motors.

M. Jetté vous invite à venir visiter son salon d'automobiles situé au No 55 rue Saint-François, où vous pourrez voir et examiner ce qu'il y a de plus nouveau dans l'automobile.

UNE EXHIBITION BADMINGTON

Le public est cordialement invité à une exhibition de badmington qui sera donnée au Manège Militaire par Mlle Elizabeth Kennedy, dimanche, le 15 novembre courant, à 2 h. 30 de l'après-midi. Mlle Kennedy est reconnue comme une experte à ce jeu, détenant un championnat.

DE RETOUR DE DETROIT

Messieurs J. D. Aubin et R. St-Pierre, de Yamaska Automobile Eng, de notre ville, sont de retour d'un voyage à Detroit, où ils ont assisté à la convention des distributeurs de la Cie Ford pour le Canada et les Etats-Unis.

Les 8000 distributeurs présents ont été très enthousiasmés des nouveaux modèles 1937, lesquels seront présentés au public le 14 novembre prochain. MM. Aubin et St-Pierre ont aussi visité la manufacture Packard, dont ils sont revenus très optimistes sur les possibilités de ventes de ces produits en 1937.

ST-CHARLES

Mme Odias Berger était de passage la semaine dernière chez M. et Mme Lucien Michon de St-Thomas d'Aquin.

—Mercredi M. et Mme Lucien, Annette Michon de St-Thomas d'Aquin et M. Léopold Benoit L'apréntation étaient en veillée chez M. et Mme Charles-Emile Barselou de St-Hyacinthe.

—M. et Mme Emile Barselou et M. et Mme Donat Bernard sont venus passer une fin de semaine à Saint-Hyacinthe chez leur fils Charles-Emile Barselou.

BUREAU METEOROLOGIQUE MUNICIPAL

Table with meteorological data for Nov 5-11, 1936. Columns: Date, Baromètre, Température (8h a.m., Max., Min.), Pluie, Neige. Includes precipitation and solar radiation data.

PARLONS MIEUX

En se préparant au congrès de la langue française. Ne disons pas: Mais disons: I s'est donné ben du trouble pour monter son "sqeem". Il s'est donné beaucoup de mal pour organiser son affaire. Mé qu'a y'ale. Quand elle ira. Si a fait pas pitié, c'te pèvre p'tite! Que cet enfant est donc a plaindre! Comment-ce qu'est ton père? Comment va ton père? I est assez fin, c't'enfant-là. Elle habite près du tunnel. A reste à côté du viaduc. Tu m'embêtes... Ah! la barbe... Elle a emmené son ainé. Hé don simple! Cette cavalcade est vraiment bien. Un collaborateur.

UNE REUNION D'ANCIENNES ELEVES

A l'académie Notre-Dame de Lorette, le 22 novembre.

Les anciennes Elèves de l'académie Notre-Dame de Lorette, leurs amies et connaissances, les dames et les demoiselles, sont cordialement invitées à la Réunion annuelle, dimanche, le 22 novembre p. m. Arrivée à une heure. Réception à une heure et quart. Les inscriptions au "Registre des Anciennes de l'Académie Lorette" se feront les jours précédant la Réunion, du 15 au 22 novembre.

REUNION D'ETUDES

Le cercle d'études que dirige les Révérends Soeurs de St-Joseph tiendra sa deuxième séance d'études mercredi prochain le 18 novembre. Toutes les dames et demoiselles y sont cordialement invitées. La réunion aura lieu dans la salle de réception du Juvénat, à 8 heures précises du soir.

ST-THOMAS D'AQUIN

Mlle Annette Michon de St-Thomas d'Aquin est de retour dans sa famille après une promenade de quelques jours passés, chez M. et Mme Odias Berger de St-Charles. Elle a aussi visité les familles Aimé Voghel et Isidore Benoit.

POUR avoir le plus grand choix d'étoffes à robes en laine, crêpe plat et crêpe rugueux, dentelles collets et sacoques, etc., il faut visiter le magasin

Advertisement for BERGERON & SICOTTE, 173 rue Cascades, Saint-Hyacinthe. Includes a photo of a woman and text about clothing and fabrics.

PARTIE DE CARTES DE NOS ZOUAVES

Jeudi soir prochain, à la salle des bazars de l'Hôtel-Dieu.

N'oubliez pas que c'est jeudi soir prochain, le 19 novembre qu'aura lieu la grande partie de cartes (whist et cinq-cents) à la salle des bazars de l'Hôtel-Dieu. Cette partie de cartes est au profit d'une oeuvre paroissiale. De magnifiques prix de présence seront décernés et il y aura des surprises. Plusieurs musiciens prêteront leur concours.

Les prix seront en montre dans la vitrine de la Pharmacie Brodeur ces jours-ci.

Le prix des billets est de 35 centimes. Ils sont en vente à la pharmacie Brodeur et par les membres de la compagnie des Zouaves.

MARIEVILLE

Samedi le 31 octobre, il y avait une soirée dramatique et musicale en la salle de l'Hospice Ste-Croix de Marieville. Cette soirée remporta un réel succès. Le drame intitulé: "Voleur d'Honneur" fut exécuté avec compétence et la comédie: "Marions-nous" fut jouée avec brio.

—Dimanche, le 8 novembre est décédé à Marieville M. Pierre Maynard, bourgeois de la ville de Marieville, à l'âge de quatre-vingts ans, il laisse quatre enfants.

—Mardi, le 10 novembre est décédée à Marieville Mme Joseph Lafrance, bourgeoise de la ville de Marieville, à l'âge de soixante-quinze ans.

—Mme Joseph Girard, autrefois de Marieville, maintenant de Montréal, a vendu à M. J. Edmond Robert, cultivateur et maire de la ville de Marieville, une terre située en la paroisse de Ste-Marie de Monnoir, dans la Branche du Pin Rouge, d'une longueur de cent quinze arpens, et connue sous les numéros P. 98 et 99 des plan et livre de renvoi de la paroisse de Ste-Marie de Monnoir.

—M. Ida Lamoureux, chapelier, de la ville de Marieville, a vendu à M. Arthur Gauthier, peintre de la ville de Marieville, un emplacement situé en la ville de Marieville, à l'angle des rues Ste-Marie et Bourdages.

—Samedi, le 14 courant, une grande partie de cartes est organisée par les Enfants de Marie de la ville de Marieville, au bénéfice des Soeurs Grises de la Croix. Cette partie de cartes promet d'être des plus intéressantes. De nombreuses surprises sont réservées au public.

Outre la partie de cartes, il y aura: chants, récitations et programmes musicaux. Pour clore cette réunion, une pièce inédite d'une personne de la ville de Marieville, sera créée par Mmes Madeleine Trudeau, Yvette Monast et M. Romuald Meunier et Aimé Fréchette.

—L'Union Musicale de Marieville projette d'organiser pour le 3 décembre prochain une soirée extraordinaire si on en juge par le programme suivant: Concert par l'Union Musicale, programme de quinze numéros d'amateurs, programme encyclopédique concernant la ville de Marieville, depuis sa fondation et une saynète interprétée par le Cercle Dramatique de Marieville.

Mme O. Jubinville: la boîte de cigars Boston \$2.50, par M. Phil. Archambault.

Les autres prix par les personnes suivantes: Mlles G. Guillemette, L. Beaudoin, M. I. Daviau, R. Lamontagne, Mmes L. Girard, H. St. Germain, Mlle B. I. Gauthier, Mlle L. Robitaille, M. L. Morier, L. Gaucher, Mlle B. Girouard, Mme N. Godbout, A. Lahaise, Mlles P. Choquette, Y. Archambault, A. Chenette, M. St. Pierre, S. Girard, S. Duhamel, Mmes R. Lamontagne, Launzon, F. Bernard, A. Durque, A. Chenette, J. C. Pelletier, H. Robitaille, Mlles C. Mongeau, E. Hamel, J. Desjardins, L. Fontaine, M. R. Dubuc, Mlle E. Voghel, G. Gervais, R. Blanchard.

Bienvenue à tous mardi soir prochain.

Mme O. Jubinville: la boîte de cigars Boston \$2.50, par M. Phil. Archambault.

Les autres prix par les personnes suivantes: Mlles G. Guillemette, L. Beaudoin, M. I. Daviau, R. Lamontagne, Mmes L. Girard, H. St. Germain, Mlle B. I. Gauthier, Mlle L. Robitaille, M. L. Morier, L. Gaucher, Mlle B. Girouard, Mme N. Godbout, A. Lahaise, Mlles P. Choquette, Y. Archambault, A. Chenette, M. St. Pierre, S. Girard, S. Duhamel, Mmes R. Lamontagne, Launzon, F. Bernard, A. Durque, A. Chenette, J. C. Pelletier, H. Robitaille, Mlles C. Mongeau, E. Hamel, J. Desjardins, L. Fontaine, M. R. Dubuc, Mlle E. Voghel, G. Gervais, R. Blanchard.

ACTON VALE

Dimanche le 1er nov., la fête de la Toussaint a été célébrée avec solennité dans notre église. Nous avons eu une belle messe en parties et les chants étaient nombreux.

Dans l'après-midi nous avons eu la bénédiction de la statue de Notre-Dame de la Délivrance que nous avons le bonheur de posséder dans une chapelle du vestibule. Plusieurs personnes en ont profité pour faire des visites afin de gagner des indulgences.

—Lundi 2 nov., commémoration des morts, nous avons eu plusieurs messes, mais la principale messe était à 9 1/2 heures et un grand nombre de personnes y assistaient.

—Plusieurs jeunes gens sont partis jeudi après-midi par le train de 8.20 hres pour se rendre à Sherbrooke afin de faire une retraite fermée chez les Rédemptoristes. Ils nous reviendront dimanche soir.

—Le nouveau garage en voie de construction à l'angle de la rue St-Michel et de la route nationale, appartenant à la British Oil est presque terminé. C'est M. Homère Dumont qui en était l'entrepreneur. Cette entreprise a été retardée par le mauvais temps.

Abonnez-vous au "Clairon"

LE TIRAGE D'UN MAGNIFIQUE POELE

Le tirage d'un magnifique poêle d'une valeur de \$200.00 chez J. Jetté, meublier, coin St-Antoine et St-François, aura lieu samedi, le 14 novembre courant, à 3 heures de l'après-midi.

Le tirage sera fait par Son Honneur le maire Bouchard. Les personnes qui ont des billets pour cet événement sont cordialement priées d'être présentes.

IL PARLE DU COMMUNISME

M. André Paulhus, de cette ville, était l'hôte récemment de l'Association ouvrière du nord de Montréal (section St-Denis). Dans un discours qui a été vivement applaudi, M. Paulhus a parlé du communisme et dénoncé ce système néfaste. Il a sommé les gouvernements responsables de débarrasser le Canada au plus tôt des propagandistes des idées révolutionnaires. M. Paulhus a été invité à faire une autre conférence devant les membres de l'association, à une date prochaine.

LES ELEVEURS DE RENARDS

doivent en assurer, jour et nuit, la protection. Il y a quelques jours, des voleurs se sont introduits à la faveur de la nuit dans l'enceinte de la Ferme Vulpicole de Saint-Hyacinthe et seule la vigilance du gardien a prévenu un vol important d'animaux à fourrure. Puisque les éleveurs de renards argentés doivent policer eux-mêmes leurs fermes d'élevage, qui sont nombreuses dans la province, c'est leur opinion que la loi devrait au moins les protéger en se faisant très sévère contre les voleurs.

LA REUNION ANNUELLE DES ANCIENS ELEVES

the, et Mgr Emile Vincent, P. D., vicaire général du diocèse de Sherbrooke; président actif, Mgr L. A. Dubuc, P. D., curé de la paroisse St-Jean-Baptiste de Montréal; vice-président, M. le Dr Ernest Gendreau, professeur à l'université de Montréal et M. l'abbé Henry Powers, des Etats-Unis; trésorier, M. l'abbé Vincent Lincourt, de St-Césaire; secrétaire, M. l'abbé P. L. Auger, du séminaire de St-Hyacinthe; directeurs, M. le chanoine J. B. O. Archambault, supérieur du séminaire; M. l'abbé Honorius Phaneuf, de St-Antoine sur Richelieu; M. Ephrem Brodeur, pharmacien de St-Hyacinthe; M. le Dr Damase Caron, maire de Manchester, N. H.; M. l'abbé Edmond Chartier, de Sherbrooke; Me Gaston Ringuet, de Drummondville; M. Hector Messier, de Montréal; M. l'abbé R. Routhier, de Suncook, N. H.; M. G. René Richer, architecte, directeur des services municipaux de la ville de Saint-Hyacinthe; M. l'abbé Narcisse Benoit, des Etats-Unis; M. Paul Guillet, de Montréal, et M. le Dr Antoine Dumouchel, des Etats-Unis.

À L'AFFICHE — au — Théâtre "MASKA"

Ven. et Sam. les 13-14 nov.: "AMATEUR GENTLEMAN" avec Douglas Fairbanks, Elissa Landi. Grande vue d'action, et d'amour.

"THE COWBOY AND THE KID", avec Buck Jones, Dorothy Rivier.

5ème épisode de "FLASH GORDON" — Sujets courts. Vend. Soirée de CHANCE, SAMEDI, Soirée d'Amateurs.

Dim. et Lun., 15-16 Nov. — Warner Baxter et Gloria Stuart vous feront pleurer et frémir dans une histoire que vous n'oublierez jamais. — Amour, Passion, Haine dans: "THE PRISONER OF SHARK ISLAND".

Joe E. Brown — June Travis, Guy Kibbee vous feront rire à mourir dans "EARTH-WORM TRACTORS".—Sujets courts.

Sur la scène pour dimanche seulement le fameux équilibriste comédien TI-PHONSE, de Montréal en mat. et soirée.

Mar., Mer., Jeu., 17-18-19 nov., Dick Powell, Joan Blondell dans "STAGE STRUCK", aussi "DRACULA'S DAUGHTER", avec Otto Kruger, Marguerite Churchill. Sujets courts.



# Gérard Côté s'est classé le deuxième

## NOTRE JEUNE COMPATRIOTE REMPORTE UNE BELLE VICTOIRE DANS UNE GRANDE ÉPREUVE CLASSIQUE AUX ÉTATS-UNIS.

Yonkers, N.-Y., 12. — Le club athlétique Castor A. A. A. de Montréal, a causé une grosse surprise ici dimanche, se classant 2e dans le grand tournoi athlétique de Yonkers. Le club Monarch A. C., se classa premier en groupant les meilleurs coureurs de la journée. Walter Young, aussi de Montréal, se classa 25ème. Voici le classement des vingt-cinq premiers arrivés sur un peloton de 200 coureurs:

1—Mel Porter, Newark, 2:41:33.8; 2—Gérard Côté, St-Hyacinthe, 2:42:23; 3—Pat Denigan, Baltimore, 2:43:38; 4—James Shaw, Toronto, 2:49:30; 5—Hugo Kauppinen, New-York, 2:50:18; 6—William Steiner, New-York, 2:50:54; 7—Léo Giard, Brockton, Mass., 2:51:39; 8—Paul Debruy, Yonkers, 2:52:45; 9—Ted Butler, Toronto, 2:55:06; 10—Fred Ward, N.-Y., 2:57:13; 11—Sid Hardacre, Toronto, 2:57:19; 12—Frank St-Germain, Montréal, 2:57:28; 13—Augustus Johnson, Port Chester, N.-Y., 2:57:47; 14—Frank Lalla, Port Chester, N.-Y., 2:59:02; 15—John Semple, Beverly, Mass., 3:00:11; 16—Ed Wesolowski, New-York, 3:01:20; 17—Lloyd Longman, Toronto, 3:07:38; 18—Percy Wier, Toronto, 3:08:13; 19—Lou Young, Beverly, Mass., 3:09:39; 20—Don Heinecke, Baltimore, 3:12:48; 21—George Durgin, Beverly, Mass., 3:12:26; 22—Henry Troncy, Staten Island, 3:15:59; 23—George Casper, Philadelphie, 3:16:27; 24—George Dixon, New-York, 3:17:02; 25—Paul Donato, Roxbury, Mass., 3:17:49.

Mel Porter qui est l'un des meilleurs coureurs de marathon des États-Unis eut à repousser une vive opposition de Côté afin de triompher. Le jeune coureur canadien de 22 ans, lui livra un duel acharné du commencement à la fin, sur la piste de terre et sur les routes montagneuses des environs de Yonkers. Sur une distance de vingt-deux milles, Côté fut aux trousses de Porter. Quatre milles avant la fin, soit sur la piste de terre, Porter prit une avance de deux cents verges, qu'il conserva jusqu'à la fin. Pat Denigan, de Baltimore, se classa troisième, une minute en arrière de Côté. James Shaw, de Toronto fut quatrième. Tarzan Brown, le champion américain des marathons devait prendre part

### BELLE SOIRÉE DE LA JEUNESSE LIBÉRALE

(Suite de la page 1)

Tout le monde s'amusa gaie- ment jusqu'à une heure avan- cée de la nuit. Comme les attractions au programme é- taient aussi nombreuses qu'in- téressantes et qu'un excellent orchestre faisait les délices des danseurs, la soirée s'écoula très rapidement.

Le bureau de direction de la Jeunesse Libérale est enchan- té du succès de cette soirée et remercie cordialement tous ceux qui y ont contribué de quelque manière, soit en four- nissant des cadeaux ou autre- ment. Les directeurs remer- cient spécialement Me Fontaine, pour son superbe cadeau, ainsi que M. Jos. Godbout, é- chevin du Quartier Un, pour son magnifique concours.

Le jeu de bingo a commencé un peu tard, car les directeurs attendaient de Montréal un nouveau système de jeu, des plus modernes. Lorsque l'on vit que le jeu attendu n'arri- vait pas, on mit en place l'an- cien système et bientôt le jeu battit son plein, au milieu de la gaieté générale.

Au cours de la soirée, un cadeau offert à la loterie chi- noise par M. Paul Beaudry, re- présentant de la brasserie Champlain et de la compagnie Corona, a été gagné par un M. Dufresne qui l'a généreuse- ment remis à la Jeunesse Li- bérale pour être rafflé une se- conde fois.

Mlle Dubé, chanteuse mas- koutaine, a été très applaudie dans plusieurs numéros et a dû accéder à plusieurs rappels. La musique était fournie par l'orchestre de Victor Martin et il est oiseux de dire que les musiciens de cet orchestre se sont acquittés de leur tâche avec le plus grand succès.

L'Association de la Jeunes- se Libérale est présentement à s'organiser pour fêter la Ste- Catherine, le soir du 28 novem- bre. On promet aux membres une soirée des plus gaies et des plus intéressantes. Tous ceux qui seront en possession de cartes de l'association pour- ront assister à cette soirée avec leurs amis ou amis. On pourra se procurer ces cartes en s'adressant aux salles de l'association ou aux membres du bureau de direction. Dans notre prochain numéro, nous donnerons de plus amples dé- tails sur cette soirée en per- spective de la Jeunesse Li- bérale de Saint-Hyacinthe-Ba- got.

### LA REFECTION DES MAISONS D'HABITATION

(Suite de la page 1)

mission nationale de l'embau- che, accorde aux banques la garantie du gouvernement pour 15 p. c. de la valeur totale des emprunts contractés en vertu du plan. Les emprunts ne doivent pas dépasser \$50,000.00, ce qui veut dire que la garantie maximum du gouverne- ment sera de \$7,500,000.

Les propriétaires de mai- sons (y compris les maisons des agriculteurs) qui désirent faire des réparations, des chan- gements ou des agrandisse- ments pourront emprunter jus- qu'à \$2,000 sur chaque propriété. Un escompte de 3/4 p. c., sera le taux maximum pour les emprunts d'un an rembour- sables par versements mensuels égaux; pour les au- tres périodes, les taux seront proportionnels.

Les prêts seront rembour- sés par versements mensuels égaux ou de toute autre façon qui conviendra à la situation de l'emprunteur. Aucune cau- tion ou garantie ne sera requi- se, mais l'emprunteur devra être une personne intégrée, au revenu stable. Pour le présent, ces emprunts seront négociés exclusivement par les banques à charge. Il est probable que ce plan entrera en vigueur im- médiatement à Windsor, Ont., où un travail préliminaire a été effectué. On espère qu'il sera en vigueur par tout le

Dominion d'ici deux semaines. L'Hon. M. Dunning déclare que "le travail est intéressé, le capital est intéressé et les municipalités devraient être intéressées parce que le plan diminuera la contribution qu'elles apportent au chômage".

### UNE SESSION D'URGENCE DES SEANCES....

(Suite de la page 1)

ayant pour titulaire l'hon. O- nésime Gagnon, député de Ma- tane, et celui de l'Hygiène di- rigé par l'hon. Albini Paquette, secrétaire de la Province et dé- puté de Labelle.

Quelques lois ont été abo- lies, comme la loi Dillon; d'aut- res ont été modifiées, comme la loi des pensions de vieillesse et la loi électorale.

Session d'urgence, séances vertigineuses! Il y eut en ef- fet des séances en trois heu- res de temps, on réussissait, non sans de nombreux écarts parlementaires, à voter \$2,000,000 de petits items budg- taires et trois ou quatre fois, pardessus le marché, sans faire abstraction des débats. On ex- céda l'adoption de pièces lourdes et volumineuses, en même temps qu'extrêmement importantes et compliquées, comme la loi du crédit agricole provincial et la loi électorale, en quelques jours.

Le budget, que le nouveau gouvernement a gardé tel quel dans ses prévisions pour ne pas compliquer la comptabili- té de l'année fiscale se termi- nant le 30 juin 1937, a été en- tièrement voté et comprend une somme de \$42,000,000.

La session est fixée comme on sait au mois de février.

Avec la prorogation des Chambres, toutes les activités parlementaires en cours se trouvent interrompues, même celles du comité des Comptes publics. L'enquête doit donc s'ajourner "sine die".

On a longtemps cru, dans les milieux politiques de la vieille capitale, que le comité survi- vrait à la session d'urgence, le premier ministre l'ayant plus d'une fois laissé entendre. Mais on nous informe qu'il aurait fallu une loi toute spéciale pour permettre au nouveau gouverne- ment pareille procédure.

L'enquête, ouverte le mardi 20 octobre dernier, a fonction- né sporadiquement quelques jours à toutes les semaines, depuis.

Comme le premier-ministre, M. Duplessis, y a joué le pre- mier rôle et qu'il a fait con- naître d'autre part son inten- tion de prendre, sitôt après la prorogation, un congé prolongé, on ne voit pas comment le comité des Comptes publics aurait pu poursuivre son en- quête sans lui.

### EXPOSITION ANNUELLE DES ELEVEURS DE RENARDS

(Suite de la page 1)

de Napierville et M. Georges Breckenridge, de Sherbrooke.

Mercredi après-midi, à deux heures, s'est ouvert le congrès général des éleveurs d'animaux à fourrure de la province, où plusieurs autorités techniques en plus des ministres provin- ciaux ci-haut mentionnés ont adressé la parole aux éleveurs.

Dans une discours prononcé mercredi soir au banquet de l'Association des Eleveurs de Renards de la Province de Québec, l'hon. Antonio Elie, ministre sans portefeuille dans le cabinet Duplessis, a annon- cé officiellement que le service de l'élevage des animaux à fourrure allait être transféré du ministère de la Chasse et de la Pêche au ministère de l'A- griculture. Ce changement, qui était réclamé depuis quelque temps par les éleveurs de ren- nards, est considéré par eux comme étant d'une grande importance.

Ce banquet de l'Association des Eleveurs de Renards avait lieu à l'occasion de leur expo- sition annuelle, laquelle s'est ouverte mardi soir dans notre ville. Le banquet était prési- dé par Me Charles Frémont, C. R., de Québec, qui venait d'être réélu président de l'as- sociation pour le prochain ex- ercice. Outre l'hon. M. Elie et Me Frémont, les orateurs au banquet ont été M. A. T. Char- ron, sous-ministre adjoint de l'Agriculture à Ottawa; Me T. A. Fontaine, C. R., député de St-Hyacinthe-Bagot à Ottawa; M. John C. Jack, de la Ferme expérimentale de renards à Summerside, Ile du Prince-Édouard; le Dr J. A. Allen, de l'Université du Manitoba; le Dr R. Rajotte, de St-Hyacin- the, directeur technique de l'Association des Eleveurs de Renards. MM. les abbés M. Manseau, de Ste-Sophie de Lé- vard, et Joseph Letendre, de Gentilly, qui ont été décorés du Mérite Vulpicole par le gou- vernement provincial, étaient

## Nous Offrons pour Placements :-:-

	Pour rapporter
Cité de Montréal	4.55%
Diocèse d'Alexandria	4%
Fabrique St-Jacques de Montréal	4%
Srs de Service du Canada	4%
Srs de Miséricorde	4%
Srs Grises de Marieville	3.50%
Frères du Sacré-Coeur	3.75%
Pères Cisterciens de Reugemont	4%
Hôpital Ste-Jeanne d'Arc de Montréal	4.90%
Hôpital Notre-Dame de Montréal	4%
Lower St-Lawrence Power	5%
Montréal Tramways Co.	6.10%
Quebec Telephone & Power	5%

Nous achetons et vendons les obligations et actions de bourse

### RENE DESJARDINS, Gérant

CREDIT ANGLO-FRANÇAIS Ltée  
Edifice Banque Provinciale, St-Hyacinthe, P. Q.  
Tél. Bureau 225 — — — Tél. Rés. 951w

### A VENDRE

**BONNE FOURNAISE A AIR CHAUD**  
"LEGARE No 161"  
Capacité: 10,000 pieds cubes,  
Excellente condition. — Réelle aubaine.  
S'ADRESSER A  
6 RUE ST-LOUIS, VILLAGE ST-JOSEPH.

## La Sensation du Jour

Un nouveau radio  
**ROGERS**  
Modèle 1937  
POUR SEULEMENT  
**\$29.95**  
Ne manquez pas de le voir à notre magasin.  
Ce prix spécial est pour 15 jours seulement.

**J. JETTE,**  
MEUBLIER  
Coin St-François et St-Antoine Place du Marché  
Saint-Hyacinthe — Tél. 214

## Vous êtes cordialement invités à voir

LES NOUVEAUX MODÈLES  
**FORD 1937**  
Qui seront en montre  
Samedi, le 14 Novembre 1936

Chez  
**YAMASKA AUTOMOBILE ENRG.**  
J. D. AUBIN Tél. 316 R. SAINT-PIERRE  
351 CONCORDE, SAINT-HYACINTHE.  
Vous pourrez voir aussi les nouveaux modèles 1937  
PACKARD et LINCOLN ZEPHIR

présents au banquet et ont aussi dit quelques mots.

Les élections de l'Associa- tion des Eleveurs de Renards ont eu lieu mercredi après-mi- di, à l'issue de l'assemblée an- nuelle, et ont eu le résultat suivant: Président honoraire, l'hon. Antonio Elie; vice-pré- sident honoraire, M. Euclide Charbonneau, ancien député; président, Me Charles Fré- mont, C. R.; vice-président, M. Euclide Brousseau; secrétaire- trésorier, M. J. R. Grégoire, de

Saint-Hyacinthe, et directeur technique, M. le Dr R. Rajotte, aussi de Saint-Hyacinthe. Les quinze directeurs de l'associa- tion ont été réélus pour un pro- chain terme.

Si l'opinion publique dai- gnait s'enquérir d'où vient et de quelle manière elle se for- me, elle aurait honte d'elle- même. — Cte de Belvéze.

Les grands hommes font la force d'un empire.

## Petites Annonces

**A LOUER**  
LOGEMENTS A LOUER  
Il me reste deux logements à louer; un logis de quatre pièces à raison de \$10, par mois et un autre de six pièces pour \$14, par mois. S'adresser à M. Eugène Benoit, 90 rue Ste-Anne, St-Hyacinthe, Qué. jno-4s

**A LOUER.** — Très belle chambre à louer, pension si désirée, usage du bain. S'adresser au No. 312 rue Ste-Anne, porte à droite. jno.

**A LOUER.** — Belle grande cham- bre, avec pension si désirée, pour couple, usage du bain, eau chaude et froide. S'adresser à 269 Casca- des, tél. 839. jno.

**A LOUER.** — Logement de 8 ap- partements. Construit cet été, tout-à-fait moderne. Eau chaude et froide et chambre de bain. 18 rue Ste-Anne. S'adresser à Zéphirin Roy, plombier, 18 rue Ste-Anne. jno-11s

**TERRAIN A VENDRE.** — Situé rue Mondou, en face de l'Académie. Gi- roud, mesurant 55' x 75'. Pour informations s'adresser à R. Ledoux, 34 rue Piéte, tél. 356. jno-11s

**TERRAINS A VENDRE.** — Terrains de 30 pds x 100 pds, situés sur les rues Bourassa Turcot et St-Joseph, à vendre à raison de \$300, chacun, dont \$50 comptant et la balance payable \$5.00 par mois sans inté- rêt. — Terrains de 40 pds x 100 pds, situés sur la rue Bourdages, à vendre à raison de \$400, chacun, dont \$100 comptant et la balance payable \$5.00 par mois jusqu'à par- fait paiement.  
A vous la chance, les premiers arrivés seront les premiers servis. C'est réellement une chance pour vous d'acheter ces terrains pour ce prix. S'adresser à M. Eugène Benoit, prop., 90 rue Ste-Anne, St-Hyacin- the, Qué. jno.

**A VENDRE.** — Une propriété de 2 logements, chacun de 5 pièces, avec grande dépendance et terrain va- quant, pour le prix de \$2,700, rap- portant \$28 par mois, \$500 com- pte et la balance à vos propres conditions. S'adresser à Fidèle Gé- linas, Hôtel Canada, ou à 17 St- Paul, Ville. 6-13 nov.

**BOITES POUR CONSERVES.** — Boîtes pour mise en conserves à vendre en n'importe quelle quanti- té. Je suis agent exclusif pour une grande compagnie de Montréal. Prix raisonnables. S'adresser à F. Chicoine, Sainte-Rosalie, tél. 701 sonnez 2. 26jn-J.N.O.

**DE \$5.00 à \$12.00**  
Vous pouvez acheter un très bon "Poêle" rangé au Magasin Bélange En face de la Station de Police. (9 mars 30) jno

**DIVERS**  
Mme EMILE GAUDREAU, demeu- rant à 15 rue St-Antoine, coin Bour- dages, vous invite à venir voir ses spéciaux, tels que Tabliers, Robes d'Enfants, Coupons, Vaisselle, Ver- rerie, Argenterie, Produits Avon, Etc., Etc.

**ATTENTION.** — J'ai plusieurs bons marchés à vous offrir. Terre à ven- dre ou à échanger pour propriété, aussi plusieurs places d'affaires telles que épicerie, hôtel, et enfin toutes sortes d'immeubles à des prix tout à fait avantageux. Venez me consulter. F. Gélinas, Hôtel Ca- nada, Tél. 230.

**AIGUISE** toutes sortes de lames de tondeuses depuis 15 ans. Satisfac- tion garantie. Ne payez rien si vous n'avez pas satisfaction. Envoyer 10 cents aux lames à POLYDOR DE- MERS, L'Ange-Gardien, Co. de Rou- ville, P. Q. 30c.-6-13-20n.

**BUREAUX A LOUER.** — Bureaux Edifice Ostiguy. Deux bureaux à louer. S'adresser aux bureaux du "Clairon". (G)jno.

**PIANOS, Chesterfields, Stud- ios, Poêles, Radios, Laveuses, Glacières et meubles de toutes sortes, le plus grand choix en ville au plus bas prix. Gobeille & Brouillette, 78 Cascades, St- Hyacinthe. Tél. 662.**

**HOMME DEMANDE** par grand manufacturier de vêtements pour la maison pour compléter son or- ganisation de ventes. Doit être travailleur et com- pteux pour diriger commerce à domicile. Travail- leurs gagnent \$25 par semaine et augmentent rapi- dement. Envoyer aujourd'hui. Rushleigh, Dept. M-603-W-K, Montréal.

**A VENDRE OU A ECHANGER.** — Une terre de 2 par 30 arpents, située à 10 milles de la ville dans le 7e Rang de St-Dominique. Bon sol, petit verger, bonne maison et bons bâti- ments. S'adresser au bureau du Clairon, ou Tél. 143. jno-11s

"Le Clairon" lutte pour tous!

**PRIX SPECIAUX**  
ALLER ET RETOUR de St-Hyacinthe à L'EXPOSITION AGRICOLE D'HIVER DE TORONTO \$12.90  
Valables dans les wagons-ville et wagons- salons sur paiement du supplément pour la couchette ou le lit seul.  
\$11.20 Valable en voiture ordinaire  
Aller—du 17 au 26 nov incl. Retour jusqu'au 30 nov.  
Billets et renseignements des agents.  
**CANADIEN NATIONAL**

## Cartes d'Affaires

Tél. 775 Soir 918  
**J. E. St-Onge**  
Entrep.-Electricien  
248 Cascades  
Saint-Hyacinthe

Establie depuis 1900  
Tél. 523  
**Adelard Robert**  
Manufacture de matelas à ressorts ou tout autre genre Réparations et Désinfection au plus bas prix  
Spécialité: Cardase de laine  
81 rue Saint-Michel, SAINT-HYACINTHE

Résidence: Bureau: Tél. 695w Tél. 822w  
**LABORATOIRE RAYONS X RADIOGRAPHIE**  
**C. A. Bishop**  
Adresse bureau: Rés.: 91 St-Antoine 2 St-Francois

**ATTENTION AUX CYCLISTES**  
Agent pour les bicyclettes C. C. M. et MAESTIC  
AUSSEI BICYCLES USAGES A VENDRE  
Atelier de réparations et de louage.  
**DONAT GADBOIS**  
47 Rue Héloïse, St-Hyacinthe  
8 Juin 1936

**AVIS.** — Mlle Aline Boies avertit la population de St-Hyacinthe ainsi que celle de la campagne qu'elle a l'agence des produits Jito: Articles de toilette, médecines diverses, etc., convenant à la bourse de chacun. Une visite à son domicile vous convaincra.  
On demande des vendeuses pour St-Hyacinthe et pour la campagne, pouvant se faire un très bon salaire. Pour toutes informations s'adresser à 128 Bourdages, Saint-Hyacinthe. 13-20 nov.

**SERVANTE DEMANDEE.** — On demande une servante. S'adresser à 101 rue Girouard, Tél. 829. 1f

**COMMENT! VOUS N'AVEZ PAS A VOUS INQUIETER DE POUDRE A PÂTE, SEL ET SODA**



**NON, CES INGRÉDIENTS SONT DÉJÀ DANS LA FARINE**  
C'est pour cela qu'il est tellement plus facile de cuisiner avec la Farine Préparée XXX Brodie et d'obtenir des pâtisseries plus légères, plus délicieuses. La Farine Brodie contient ces trois importants ingrédients—poudre à pâte, soda et sel—exactement dans les proportions voulues pour assurer une cuisson parfaite.  
La Farine Préparée XXX Brodie s'emploie avec succès depuis quatre générations. Commandez-en un paquet et essayez cette recette éprouvée:  
**GATEAU ORDINAIRE AVEC UN OEUF**  
2c Assoupe d'hortensia 1 œuf  
(ou beurre sans sel) 1/2 tasse lait  
3/4 tasse sucre 1/2 tasse Farine Pré-  
c. à thé essence 1/2 tasse XXX Brodie  
Mélangez le "shortening" en crème; ajoutez le sucre; continuez à battre en crème jusqu'à dissolution des grains de sucre; ajoutez l'œuf et battez vigoureusement; ajoutez alternativement le lait et la farine, puis ajoutez l'essence. Versez dans un moule à gâteau graissé et glacé et cuisez à four moyen (350° F.).  
Vous pouvez employer n'importe quel glaçage avec ce gâteau.  
Pour mieux réussir, employez

**LA FARINE PRÉPARÉE BRODIE**  
GRATIS — Durant décembre, un magnifique plat à sandwich sera donné gratuitement, en plus des primes ordinaires, en échange des coupons provenant des produits de qualité Brodie.

**POUR VENDREDI ET SAMEDI 20 ET 21 NOVEMBRE**  
**69c — CE CERTIFICAT A UNE VALEUR DE \$4.31 — 69c**  
Ce certificat et 60c donnent droit au porteur à une de nos réelles plumes-fountain inextinguibles "VACUUM FILLER SACKLESS" de \$5.00. Le certificat valable. Vous voyez l'usage. Une garantie à vie avec chaque plume. Modèles pour dames, messieurs, garçons et filles. Chaque plume contient 200 p. c. plus d'écrou qu'aucune autre plume ordinaire sur le marché. Vous pouvez écrire pendant trois mois, sur un simple remplissage. Aucun danger pour réparation. Aucun levier. Aucune barre de pression. Chaque plume vérifiée et garantie inextinguible pour la vie. Avec la votre maintenant. Cette plume petite, si vous pouvez en acheter une semblable en ville pour moins de cinq dollars. Ce certificat n'est valable que durant cette vente. Assurez-vous que les plumes valent \$1. et \$1.50 — 59c.  
Ajoutez 6c additionnel pour commandes postales  
**PHARMACIE BRODEUR**  
365 Rue CASCADES SAINT-HYACINTHE  
Offre d'introduction. Le prix de cette plume sera de \$5.00 après cette vente



PAGE  
AGRICOLE

**PRATIQUE QUI EST  
DEVENUE NECESSAIRE**

**INOCULATION DES ARBRES POUR ENRAYER DEUX  
MALADIES DES POMMES: LA TACHE DE SECHERESSE  
ET LE COEUR LIÉGEUX.**

Un des plus grands triomphes de la science médicale moderne est la découverte de moyens préventifs contre certaines maladies comme la diphtérie, la fièvre typhoïde et la fièvre scarlatine. On prévient ces maladies en inoculant dans le torrent du sang certaines substances spécifiques qui immunisent la personne ainsi inoculée.

Les pathologistes qui s'occupent des maladies des plantes ont longtemps cherché des substances susceptibles d'établir une immunité semblable dans les végétaux, mais ils n'ont encore rien découvert qui ait autant d'efficacité que les substances employées dans la science médicale. Aucune méthode pratique d'immunisation n'a été découverte pour

ces maladies des plantes qui sont causées par l'attaque d'un organisme spécifique comme les champignons, les bactéries ou les insectes. Lorsque les maladies des plantes sont causées par un manque de certains principes fertilisants, on peut généralement les guérir en inoculant directement dans les tissus de la plante, la substance fertilisante qui fait défaut, mais cette inoculation ne crée pas une immunité comparable à celle que l'on obtient contre la diphtérie, car dès que le principe fertilisant qui a été injecté dans l'arbre est absorbé, la maladie réapparaît. Généralement, les inoculations d'arbres ne conservent leur efficacité que pendant une année.

Les inoculations des arbres ne peuvent être faites sans abimer plus ou moins le tissu de l'arbre. En outre, comme la concentration de la substance au point d'inoculation détruit souvent une bonne partie du tissu avoisinant, les traitements subséquents doivent donc être faits dans le tissu nouveau, et les tissus conducteurs de la plante souffrent beaucoup à la longue de ce traitement. Pour toutes ces raisons, l'inoculation des arbres n'a qu'une valeur douteuse comme moyen pratique de prévenir ou d'enrayer les maladies.

Cependant, dans les mains du chercheur cette pratique est très utile, car elle aide à trouver les substances ou les principes fertilisants dont l'absence cause certaines maladies. C'est par cette méthode, par exemple, que le Laboratoire de pathologie végétale de Summerland a découvert la cause du cœur liégeux et de la tache de sécheresse dans les pommes. Les observations précédentes portaient à croire que les arbres affectés souffraient d'un manque d'équilibre dans leur nourriture. On a fini par découvrir l'élément qui faisait défaut par une longue série d'inoculations qui comprenaient toutes les substances fertilisantes que l'on sait être employées par les plantes. On trouva par exemple que lorsque l'on injectait du borax, de l'acide borique ou du borate manganéux dans les arbres affectés, les deux maladies disparaissaient entièrement dans la récolte de l'année suivante. Comme le bore est le seul élément présent dans chacun de ses matériaux on savait ainsi que c'était la substance dont l'arbre avait besoin. Aucune des nombreuses autres substances essayées n'avait d'effet curatif.

Une fois la cause de la maladie connue, il ne fut pas difficile de trouver des méthodes plus pratiques de fournir la substance en question à l'arbre. Les expériences faites jusqu'ici indiquent que l'on peut obtenir un contrôle efficace lorsque l'acide borique est épanché sur le sol, autour des arbres affectés. Cet ingrédient devrait être appliqué en automne, à raison de huit onces par arbre.

H. R. McLarty, Laboratoire fédéral de pathologie végétale, Summerland, C.-B.

**ENTREFILETS**

La production du beurre de beurrerie au Canada pour les huit mois de 1936 finissant le 30 septembre, accuse une augmentation de 6,160,367 livres, ou 3.2 pour cent sur les mois correspondants de 1935; les chiffres sont de 200,784,550 livres pour 1936, et 194,624,183 livres en 1935. L'augmentation pour le mois de septembre 1936 est de 1,300,000 livres, ou 5 pour cent, sur septembre 1935.

Du 1er janvier au 30 septembre 1936, la production totale de fromage pour le Québec, l'Ontario, l'Alberta, et la Colombie Canadienne, dont les chiffres comparatifs sont publiés, s'est montée à 92,280,607 livres, soit une augmentation de 11,700,000 livres, ou 14.9 pour cent, sur la période correspondante de 1935.

Le nombre de bestiaux de race pure enregistrés par le Bureau national canadien de l'enregistrement des bestiaux et approuvés par le Ministre de l'Agriculture, pendant le mois de septembre 1936, est de 6,656. Pour les huit mois de 1936 finissant en septembre, le nombre est de 58,469.

La production d'outils et de machines de ferme a atteint en 1935 la plus grande valeur qu'elle ait connue depuis 1930, savoir \$13,692,476. Trente-quatre fabricques fonctionnaient, se répartissant ainsi: 25 dans l'Ontario; 5 dans le Québec; 3 au Manitoba, et 1 dans l'Île du Prince-Edouard.

La vertu pardonne à la méchanceté; tel l'arbre Sande parfume la hache qui le frappe. (proverbe turc).

**Vous aimerez la saveur  
du thé vert Salada  
THÉ VERT  
"SALADA"**

**LA FERTILITE DES  
CHAMPS DE FOIN**

**COMMENT ON PEUT LA MAINTENIR. — NOTES DES  
FERMES EXPÉRIMENTALES.**

Le foin est nécessaire sur toutes les fermes qui élèvent des bestiaux et il faut que la production en soit régulière et abondante. Pour en avoir suffisamment on tient même souvent une très grande partie de l'étendue de la ferme en foin. Le fumier produit par les bestiaux est appliqué sur les récoltes de grain et de racines, car c'est là que l'on croit qu'il est le plus utile.

Le foin, lui, doit se contenter de l'effet "après coup" du fumier ou des engrais chimiques qui ont été appliqués aux récoltes précédentes. On se demande parfois s'il ne vaudrait pas mieux appliquer le fumier directement sur la récolte de foin.

Un essai entrepris il y a quelques années à la Station expérimentale fédérale de Kapuskasing, Ontario, a fourni des renseignements sur cette question. Deux assolements, tous deux composés d'avoine, d'orge et de deux années de foin, ont été conduits côte à côte pendant onze ans. La seule différence entre les deux, c'est que l'une ne recevait pas de fumier tandis que l'autre recevait deux fumures pendant chaque cycle de la rotation, une de huit tonnes par acre enfouie au disque pour l'orge et l'autre de huit tonnes par acre, appliquée en couverture sur le chaume de foin la première année pour l'avantage de la deuxième récolte de foin. Les deux applications sont ainsi à même distance

dans l'assolement et les effets qu'elles exercent devraient être également sentis par les récoltes suivantes.

Voici maintenant les résultats: l'orge non fumée a produit en moyenne 15.3 boisseaux à l'acre, tandis que l'orge fumée donnait 22.6 boisseaux. C'est là évidemment une forte augmentation, mais quand on tient compte de la valeur du fumier et de la valeur du surplus de récolte obtenu, on voit qu'en réalité il y a eu diminution du bénéfice sur la récolte. Le revenu par acre est de \$14.34 pour l'orge non fumée et de \$13.06 pour l'orge fumée. Par contre, lorsque le fumier était appliqué sur la récolte de foin, le rendement augmentait en moyenne de .86 tonne pour le champ non fumé à 1.87 tonne par acre pour le champ fumé, et la valeur de la récolte aux prix locaux, si l'on tient compte de la valeur du fumier, passait de \$11.50 par acre sur le champ non fumé à \$18.40 par acre sur le champ fumé.

Ces résultats se passent de commentaires; ils indiquent clairement que sur sol lourd tout au moins, il y a plus de profit à employer le fumier sur les récoltes de foin que sur les récoltes de grains comme l'orge, et qu'une bonne partie du fumier de la ferme devrait être employée pour maintenir la production du champ de foin au plus haut degré possible.

E. T. Goring, Station expérimentale fédérale, Kapuskasing, Ont.

**A LA SUITE DES  
RECOMMANDATIONS**

**Le livre de comptes du cultivateur laitier.**

Le livre de comptes du cultivateur laitier qui a été préparé pour servir à la poursuite de l'enquête sur le prix de revient du lait dans l'Ontario, est basé sur les recommandations des quatre sociétés de produits laitiers de l'Ontario, savoir, l'Association des producteurs de lait concentré, l'Association des patrons de crème, l'Association des patrons fromagers, et la Ligue des producteurs de lait entier. Le but de cette enquête, exposé par le Comité du prix de revient du lait peut se diviser sous trois en-têtes:

1. Déterminer le prix de revient, dans tous les secteurs de l'Ontario et pour tous les marchés, afin que les différents groupes de producteurs soient mieux en mesure d'étudier leurs problèmes de vente.

2. Rassembler des données exactes relatives à l'industrie de la production de lait et aux conditions économiques de ceux qui sont intéressés dans la production de lait, afin que la question puisse être traitée en connaissance de cause.

3. Attirer l'attention sur les détails de l'organisation des fermes laitières, la direction, les frais, les revenus, et trouver les moyens pour les cultivateurs d'augmenter les revenus nets de l'entreprise.

Le livre de comptes a été préparé en collaboration par les Services de l'économie agricole et de l'industrie laitière du collège d'agriculture de l'Ontario à Guelph, et la Division de l'économie du Ministère fédéral de l'Agriculture d'Ottawa. Il a été présenté en dernière analyse au comité du prix de revient du lait et approuvé sans aucune modification. C'est le même comité qui a payé les frais d'impression.

**ASSEMBLEE ANNUELLE  
DES PROPRIETAIRES  
D'ETALONS.**

L'Association des propriétaires d'étalons fondée en juin, 1935, compte 200 membres et poursuit un travail efficace dans le but d'améliorer l'espèce chevaline dans la province de Québec.

Cette société a tenu sa deuxième

réunion plénière le 6 novembre à Québec. Les membres ont étudié plusieurs projets, élu officiers et membres de leur bureau d'administration et passé plusieurs résolutions qui seront présentées au Ministère provincial de l'Agriculture.

Les principales résolutions adoptées sont à l'effet suivant: Que le Gouvernement soit prié de rendre plus effective la punition des infractions à la loi de la surveillance des étalons, en fixant le minimum de l'amende à \$10.00 et le maximum à \$50, sur une première infraction et en doublant l'amende en cas de récidive dans les douze mois;

Que le Gouvernement soit prié d'amender la loi de façon à étendre à deux ans le délai des poursuites pour infraction à la loi de surveillance des étalons, lequel délai est actuellement d'une année pour les particuliers et de deux ans pour la Couronne;

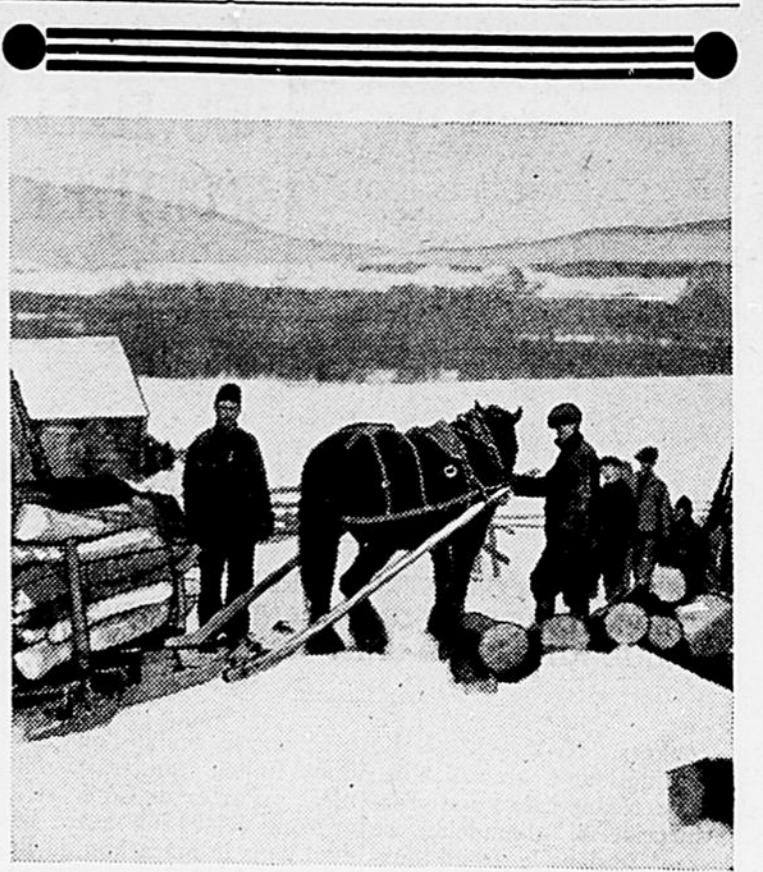
Que le Gouvernement soit prié d'autoriser le Département de l'Agriculture à exiger un honoraire d'au moins \$1. pour l'inspection de chaque étalon et à remettre le produit des honoraires ainsi perçu à l'Association, pour lui aider à accomplir son oeuvre, vu que celle-ci bénéficie à tous les titulaires de permis;

Que le Département de l'Agriculture soit prié de maintenir les règlements actuellement en vigueur, en ce qui concerne l'octroi des permis, et de les rendre plus sévères, si possible; et, notamment, de n'admettre à l'inspection que les étalons pur sang enregistrés et de faire porter cette inspection non seulement sur les sujets à classer, mais aussi sur leur progéniture;

Que le Département de l'Agriculture soit prié d'entreprendre, tous les printemps, une campagne de castration des poulains et des étalons incapables à l'élevage, moyennant une charge nominale de \$1. par intervention.

Ont été élus officiers et membres du bureau d'administration: M. J. Beaudoin de Thetford - Mines, président; Wilfrid Labbé, de Victoriaville, vice-président; J.-A. Ste-Marie de Ste-Anne de la Pocatière, assesseur; Joseph Lauzier de Trois-Pistoles; Lucien Lamoureux de Henryville, Robert Ness de Howick; David Craig de Montréal; Armand Allard de St-Roch de l'Achigan; Joseph L. Potvin de S. Coeur de Marie.

M. Antonio Beaudoin, avocat à Thetford-Mines, est nommé



**SOUS-VÊTEMENTS  
D'HIVER  
ADAPTÉS À NOTRE CLIMAT...**

Les sous-vêtements ouatés Penmans défendent mieux votre santé pendant l'hiver, grâce à leur intérieur en ouate épaisse, si douce et si chaude. Leur fabrication soignée et leur coupe correcte vous assurent le meilleur confort. Voilà les sous-vêtements appropriés aux froids que nous connaissons; ils sont fabriqués, ici, dans la province de Québec, pour des conditions climatiques particulières à notre pays. La marque Penmans est une garantie de qualité et vous assure l'économie d'une longue durée.

Fabriqués en Chemises, Caleçons, Combinaisons; aussi dans la nouvelle coupe populaire "Nucut" pour hommes et garçons.



**SOUS-VÊTEMENTS OUATÉS**

mé aviseur légal de l'Association.

Six cents étalons pur sang ont été approuvés, cette année, par le Comité de Surveillance des étalons du Ministère de l'Agriculture, preuve assez tangible d'une pratique plus intense de l'élevage chevalin dans notre province.



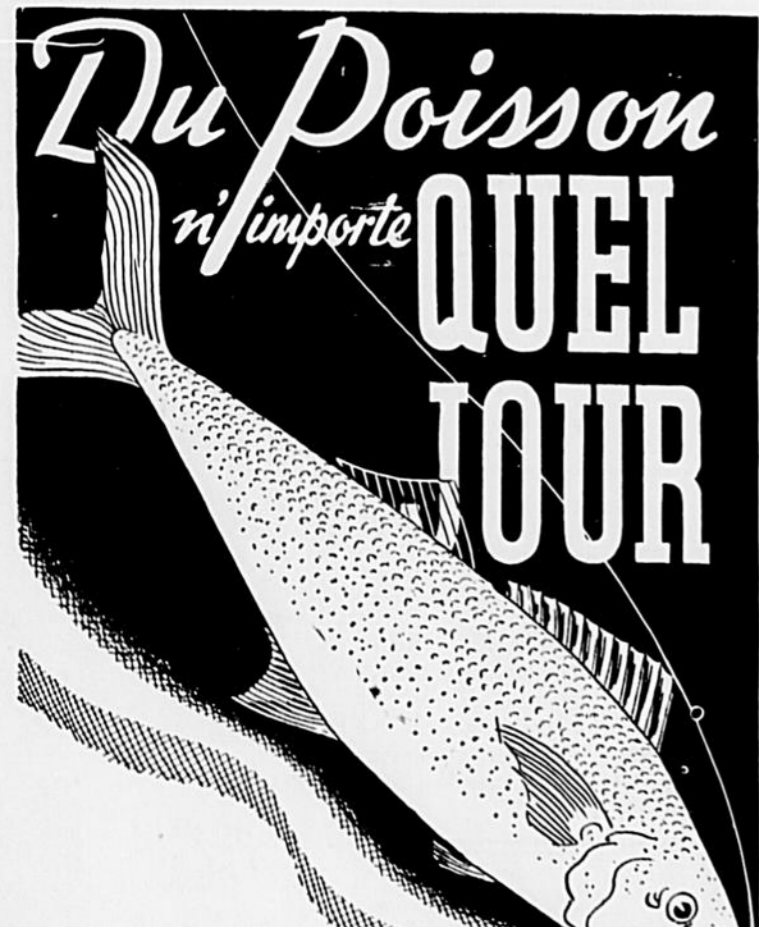
**Un ancien  
vous salue**

Dans sa jolle bouteille flûtée, transparente comme le cristal, cette liqueur favorite d'autrefois regagne rapidement son ancienne popularité.

Tiré et embouteillé directement de fûts de chêne blanc, ce vieux et fin Whisky canadien, vous arrive dans toute sa force, avec cette saveur subtile qui lui est particulière et que vous ne trouverez dans aucun autre whisky.

**SEAGRAM'S  
\$1.00 WHITE  
WHEAT  
WHISKEY**

13 ONCES  
\$1.90  
\$2.65



**Du Poisson  
n'importe  
QUEL  
JOUR**

**Un Aliment Sain, Savoureux et Economique  
pour n'importe quel jour de la semaine**

MARDI, Mercredi, Jeudi ou Vendredi... vous servez du Poisson n'importe quel jour... quand vous réalisez combien les Poissons, Mollusques et Crustacés Canadiens sont sains, savoureux et économiques. Sains, parce qu'ils sont riches en protéines, vitamines et sels minéraux, iode et autres éléments. Savoureux, parce que leur chair est délicate et facile à digérer. Economiques, parce qu'ils vous donnent, en nourriture, la valeur de chaque sou que vous déboursez.

Servez du Poisson plus souvent. Qu'il soit frais, frigorifié, en conserves, fumé, mariné ou sec... vous obtenez un aliment nutritif en parfait état.

MINISTÈRE DES PÊCHERIES, OTTAWA

**Demandez  
LA BROCHURE  
GRATUITE**

309  
Ministère des Pêcheries  
Ottawa

Veuillez m'envoyer votre brochure gratuite de 62 pages, intitulée "Du Poisson n'importe quel jour", et contenant plus de 100 Recettes de Poisson, délicieuses et économiques.

Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_

DU POISSON N'IMPORTE QUEL JOUR

**UNE JAVEUR POUR TOUJ LE GOUT**

Préparez vous-même  
40oz. de FINE LIQUEUR  
pour 35¢

Choisissez ou Aigron  
**Aubry-Paris**

**SIROP  
MATHIEU  
RHUMES  
BRONCHITES  
LA GRIPPE**

**CASSE LATOUX**



La vie mondaine, à Montréal sera d'une grande activité, CET AUTOMNE ET CET HIVER...

Venez donc y faire un séjour de quelques mois, et adoptez

**L'Hotel Windsor**

comme lieu de résidence

Le "WINDSOR", c'est l'endroit même où il faut demeurer, pour participer aux nombreuses fêtes qui se préparent: bals, réceptions, soirées de gala, déjeuners-causeries, dîners musicaux, etc.

A l'Hotel WINDSOR, vous y trouverez, suivant vos goûts, un calme reposant, agrément d'un confort luxueux... ou, l'animation mondaine, dont vous aurez peut-être besoin, pour vous distraire, cet hiver.

A l'Hotel WINDSOR, vous serez comme "chez-vous" sans avoir cependant les tracas de tenir maison.

**L'HOTEL WINDSOR**  
- trouve en face du Square  
Dominion sur la rue Peel.  
- 401 St-Cath.-Inr

**... "Je suis le véritable rayon de soleil"**

"Je suis celui qui chasse le plus efficacement les soucis du jour de lavage. En réalité, quand je suis dans la maison, les tracas du lundi ne commencent même jamais, car le lundi devient semblable à tout autre jour. Il est vrai que c'est toujours le jour du lavage; mais pas comme autrefois, avant mes débuts. Maintenant, vous n'avez qu'à rassembler le linge et les vêtements, me les passer, presser mon commutateur et me laisser faire. Je rattrape tout, comme du neuf, en très peu de temps et malgré mon travail complet et rapide, je l'exécute si délicatement, que le tissu le plus léger n'en souffre pas. Vous pouvez me posséder moyennant un petit paiement comptant. Apprenez comment je travaille et combien il est facile de me posséder."

**Southern Canada  
Power Company  
Limited**

"Appartenant à ceux  
qu'elle sert"

**Une LAVEUSE ELECTRIQUE  
Economie Temps, Tissus, Argent**

# LE PROCHAIN SALON DE L'AUTOMOBILE

### DÉLÉGATION AUX EXPOSITIONS DE NEW YORK ET TORONTO. — OUVERTURE LE 21 NOVEMBRE PROCHAIN À MONTRÉAL.

"Une délégation des officiers et des directeurs de la Montreal Automobile Trade Association, Limited, dirigée par M. Adelstan Lévesque, le gérant général du Salon de l'Auto, est partie de Montréal pour Toronto et New-York, afin d'assister à l'ouverture des Salons de l'Automobile dans ces villes, annonce M. Georges-O. Clermont, trésorier de la M. A. T. A., et gérant général de Clermont Motors, Limited, distributeurs des voitures Chrysler et Plymouth dans le district de Montréal.

**Entente importante**  
"La raison de la visite des organisateurs du Salon de Montréal à Toronto et à New-York est pour conclure des arrangements afin d'amener dans notre vile tous les modèles spéciaux et les exhibits intéressants qui figureront à ces deux expositions. Le Salon de Montréal ouvrira samedi, le 21 novembre, dans l'édifice Sun Life, ce qui laisse amplement de temps pour transporter ici tout ce qu'il y a de plus beau aux autres endroits, car l'exposition de New-York fermera ses portes le 18 novembre.

"Une partie de la délégation est rendue à Toronto pour y visiter l'Exposition nationale et pour assister au banquet annuel de la Canadian Automobile Chamber of Commerce, lundi soir, à l'hôtel Royal York, continue M. Clermont. Ils ont quitté ensuite la ville-reine pour New-York, où ils sont arrivés à temps pour l'ouverture du Salon de l'Auto, dans le Grand Central Palace. Ils ont rencontré dans la métropole américaine la délégation qui se sera rendue directement à cette ville.

"Les délégués de Montréal ont été spécialement invités par les promoteurs du Salon de New-York à visiter le Grand Central Palace. Ils y rencontreront les chefs de l'industrie automobile et un groupe représentatif des grands financiers et industriels.  
"Pendant qu'il sera à New-York, M. Lévesque assistera au lunch annuel de l'Automotive Trade Association Managers. Il est le seul Canadien ayant été admis comme mem-

bre de cette Association qui groupe les gérants des Salons de l'Auto de chacune des principales villes des Etats-Unis.  
**Plus de 25 marques**  
"Il est intéressant de noter, affirme M. Clermont, qu'il y aura un plus grand nombre de marques d'automobiles au Salon de Montréal qu'à toute autre exposition en Amérique, y compris le Salon de New York. De fait, toutes les marques exhibées à New York figureront sur le plancher de l'édifice Sun Life et il y aura, en plus, quelques voitures de fabrication anglaise qui ne sont pas exhibées à New York. Il faut mentionner, en particulier, les autos "S.S." et "Singer", qui sont vendus à Montréal en plus des "Austin" bien connus. En tout, il y aura plus de 25 marques différentes d'automobiles au Salon de l'Auto de Montréal.

**Les remarques**  
"Un autre item d'un intérêt tout spécial au Salon de l'Auto de Montréal, cette année, sera l'exhibit des remarques. Tout le monde sait le grand intérêt soulevé par les remarques depuis quelque temps, continue M. Clermont, et tous les visiteurs seront étonnés des progrès accomplis dans ce domaine récemment. Les remarques sont revenues de réelles "maisons sur roues" et elles offrent tous les confort que l'on peut désirer. Elles seront certainement très populaires l'an prochain et leur nombre augmentera rapidement sur nos routes. Tous les automobilistes voudront examiner les plus récentes nouveautés dans ce domaine.

"En revenant à Montréal, à la fin de la semaine, les officiers du Salon de l'Auto n'auront plus qu'une semaine pour préparer les derniers détails de l'exposition locale, conclut M. Clermont. Bien entendu, le gros du travail est déjà fait. Les manufacturiers étaient tellement anxieux d'obtenir de l'espace que tout le plancher disponible sur les deux étages de l'édifice Sun Life a été loué des semaines à l'avance. Et, à en juger par l'intérêt que le public porte à cet événement, nous pouvons prédire avec raison qu'il obtiendra un succès sans précédent".

**SALON DE L'AUTO DE MONTRÉAL**  
21 au 28 NOVEMBRE  
ÉDIFICE SUN LIFE

**LE TRIOMPHE DE L'AUTO!**  
Ne manquez pas de venir admirer le plus féérique spectacle au Canada — le salon de l'auto le plus magnifique jusqu'ici — le salon de toutes les tentations!

Toutes les nouvelles voitures réunies  
— voitures canadiennes et américaines de tous les genres pour la ville, le tourisme et le commerce.  
— voitures anglaises exposées en trois "stands" différents  
— "maisons sur roues"

Chefs-d'œuvre de mécanique, luxe inouï de tous les détails de la carrosserie, élégance et beauté des "lignes" — il y a au Salon toutes les possibilités de rêve... voitures de grande classe, de coût moyen, de forte et de faible puissance... toutes plus que jamais économiques d'achat et d'entretien.

Vous vous devez de venir voir les merveilleuses réalisations 1937... leurs accessoires... leur fonctionnement.

Epreuvez votre habilité à conduire au "stand" de démonstration de sécurité routière sur les emplacements de l'Edifice Sun Life

**OUVERT**  
SAMEDI [DIMANCHE]  
Midi à 11 P.M. Fermé  
Lundi et autres jours  
10 A.M. à 11 P.M.

ADELSTAN LEVESQUE, Gérant Général

PASSAGES REDUITS PAR AUTOBUS ET CHEMIN DE FER

**LE MONUMENT NELSON**  
Quand Montréal érige ce monument au héros de Trafalgar, le gin de Kuyper était un grand favori dans la métropole du Canada. Alors comme aujourd'hui, la réelle saveur de Hollande faisait les délices de ceux qui savaient apprécier la qualité uniforme d'un vrai bon gin.

**Nouveaux et commodes facons PLATS**

40 ONCES, **\$2.65**

26 ONCES, **\$1.90**

Cette Réelle Saveur de Hollande

10 ONCES, **85¢**

**GIN de Kuyper**  
EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS DE 100 ANS

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande—Maison fondée en 1695. 1717

**LA PLAIE DU CHOMAGE**  
Les grands journaux nous avaient appris qu'il y aurait un recensement de chômeurs. Enfin, nous pouvons espérer que les faux chômeurs seraient démasqués et qu'il y aurait une fin pour payer des primes aux oisifs, paresseux, fainéants, et même vicieux qui s'embusquent sous le nom de chômeurs. Il faudrait un triage fait par des personnes désintéressées qui seraient capables de botter les échevins en mal de réélection. C'est un rêve que je fais là, mais, enfin, il me semble que c'est le gros bon sens. Tant et aussi longtemps que la popularité d'un échevin et ses chances de réélection seront en raison directe du nombre de chômeurs qui vivent dans sa division il sera difficile de savoir le nombre des citoyens véritablement affectés par le manque de travail.

**LA RUEE VERS LA CRECHE**  
Au parlement, c'est une véritable épidémie. Tous et chacun nous parle de la place qu'il désire et qu'il obtiendra sans doute, du moins il le croit et l'espère. Si le gouvernement réussissait à placer tous ces jeunes gens qui désirent devenir fonctionnaires, avant longtemps il y aurait plus de fonctionnaires dans la province de

**LE TRAVAIL AUMENTE!... ET LE CHOMAGE ?**  
Des statistiques publiées la semaine dernière et provenant de source internationale nous démontrent que le nombre des ouvriers actuellement au travail dans la plupart des pays du monde, a atteint celui de 1929, au temps de la grande prospérité, avant la crise mondiale. De fait, d'après ce rapport, ils sont rares les pays dont le volume de l'emploiement n'a pas atteint ce niveau d'âge d'or.

Spontanément, vous direz: "Voilà de quoi se réjouir!" "Voilà qui est brillant!" Certes, oui... mais... Analysons superficiellement ce rapport de l'Office international du Travail.  
En Grande-Bretagne, en Allemagne, en Italie, en France, comme dans les pays plus petits de l'Europe centrale, l'emploiement a augmenté presque exclusivement dans les industries connexes à la fabrication de munitions de guerre. Aussi dans tous ces pays, les années ont grossi et les marines deviennent de plus en plus puissantes.

L'aspect premier du rapport devient terne!... Surtout, lorsque nous savons que les fruits de ce travail serviront, un jour, à la destruction de toutes richesses produites par le travail.  
Poussons notre analyse encore plus loin.  
Il en ressort un paradoxe des plus déconcertants: nonobstant une telle amélioration dans nombre de ces pays — y inclus le Canada et les Etats-Unis — le chômage apparaît encore comme "la bête noire" des gouvernements... augmente même.

Evidemment, depuis 1929, les berceaux n'ont pas été complètement vides dans ce pays. Et cette jeunesse grandissante veut aussi avoir une place au soleil; il lui faut s'établir pour subsister raisonnablement bien et, à son tour, faire oeuvre normale de peuplement!  
Pourquoi l'Italie s'est-elle emparée d'un empire colonial? Pourquoi l'Allemagne convoitait-elle des colonies? Pourquoi le Japon s'infiltra-t-il sur le continent asiatique?  
Nous, au Canada, nous possédons ce que ces pays n'ont pas, ce qu'ils convoitent: des millions d'acres de terres arables pour établir une jeunesse grandissante et féconde, des millions d'acres de terres fertiles pour produire les nécessités de la vie, des ressources naturelles non-développées

pouvant utiliser des centaines de milliers de bras qui ne veulent pas chômer, et...  
Chez nous, au Canada, le chômage diminue lentement!... Chez nous, au Canada, le chômage persiste!... Pourquoi?... Allons donc!... Pourquoi?...  
J.-B. Lanctôt

**L'OPINION DES AUTRES**  
(Suite de la page 2)  
grand épouvantail à tout faire — seulement parce qu'ils demandent la modification d'une simple ordonnance de police comme l'article 98.  
Le Lotbinière.

**LES INSTITUTRICES**  
Si, comme nous avons tout lieu de le croire après ce qui vient de se passer à l'Assemblée législative, le gouvernement ne prend pas, à cette session d'urgence, les mesures voulues pour assurer au personnel enseignant de nos écoles rurales plus que leur maigre pitance actuelle, il est à espérer que nous verrons, à la prochaine session de janvier ou février, autre chose qu'un vain débat académique.  
Avec le salaire de famine qu'ils reçoivent aujourd'hui dans trop de municipalités, ce n'est pas trop fort, quand il l'abnégation et de l'esprit de sacrifice qu'il faut à nos institutrices et institutrices: c'est presque de l'héroïsme. Et cet héroïsme, on est en train de le laisser mourir d'inanition.  
Le Journal de Waterloo

**VOTRE MANTEAU DE "SEAL", MADAME**  
"Une chose certaine, c'est que les Aléaoutiens sont moins intéressants à étudier que les bêtes qu'ils ont mission d'assassiner. Et le mot assassin n'est pas trop fort, quand il s'agit de la mise à mort des phoques à fourrure, l'animal le plus voisin de l'homme après le singe. Munies d'oreilles extérieures, plantigrade comme nous, comme lui capable de galoper et de se tenir debout sur ses membres postérieurs, l'otarie (phoque), une fois à l'eau, est la plus vite des créatures, sa vitesse atteignant 80 milles à l'heure. Avec cela courageux comme le lion, son lointain cousin. Avec leurs seules dents comme armes, les loutres marines s'attaquent au requin et le mettent en fuite. Elles ont des gestes presque humains. J'ai vu des femmes bercer littéralement leurs petits, comme ferait une femme. J'ai vu des coquettes, incommodes par la chaleur, s'éventer avec leurs nageoires antérieures. Les jeunes jouent au water-polo avec un poisson ou un morceau de bois. Quand un phoque à fourrure devient aveugle, ce qui n'est pas rare, car la race possède des yeux particulièrement délicats, ses compagnons le nourrissent et le guident. Mais c'est surtout leurs moeurs familiales qui font des otaries les plus remarquables des créatures".

Un avocat, homme de loi de notre région, il n'y a pas très longtemps, était consulté par un cultivateur âgé d'environ trente ans ayant une femme et trois enfants et qui était sollicité par son épouse pour désertir leur terre afin d'aller à Montréal vivre de secours direct. Il est authentique ce fait-là. Des parents de cette femme qui jouissaient des bénéfices des secours du chômage l'avaient convaincue qu'ils étaient mieux à Montréal sous le secours direct. — Préjean, La Vallée de la Chaudière.

**LA RUEE VERS LA CRECHE**  
Au parlement, c'est une véritable épidémie. Tous et chacun nous parle de la place qu'il désire et qu'il obtiendra sans doute, du moins il le croit et l'espère. Si le gouvernement réussissait à placer tous ces jeunes gens qui désirent devenir fonctionnaires, avant longtemps il y aurait plus de fonctionnaires dans la province de

Québec que de votants le jour d'une élection. Cette course aux places peut donner une idée de la foule qui, chaque jour, se presse au parlement.  
Le Guide, Ste-Marie de Beauce

**LES INSTITUTRICES**  
Si, comme nous avons tout lieu de le croire après ce qui vient de se passer à l'Assemblée législative, le gouvernement ne prend pas, à cette session d'urgence, les mesures voulues pour assurer au personnel enseignant de nos écoles rurales plus que leur maigre pitance actuelle, il est à espérer que nous verrons, à la prochaine session de janvier ou février, autre chose qu'un vain débat académique.  
Avec le salaire de famine qu'ils reçoivent aujourd'hui dans trop de municipalités, ce n'est pas trop fort, quand il l'abnégation et de l'esprit de sacrifice qu'il faut à nos institutrices et institutrices: c'est presque de l'héroïsme. Et cet héroïsme, on est en train de le laisser mourir d'inanition.  
Le Journal de Waterloo

**VOTRE MANTEAU DE "SEAL", MADAME**  
"Une chose certaine, c'est que les Aléaoutiens sont moins intéressants à étudier que les bêtes qu'ils ont mission d'assassiner. Et le mot assassin n'est pas trop fort, quand il s'agit de la mise à mort des phoques à fourrure, l'animal le plus voisin de l'homme après le singe. Munies d'oreilles extérieures, plantigrade comme nous, comme lui capable de galoper et de se tenir debout sur ses membres postérieurs, l'otarie (phoque), une fois à l'eau, est la plus vite des créatures, sa vitesse atteignant 80 milles à l'heure. Avec cela courageux comme le lion, son lointain cousin. Avec leurs seules dents comme armes, les loutres marines s'attaquent au requin et le mettent en fuite. Elles ont des gestes presque humains. J'ai vu des femmes bercer littéralement leurs petits, comme ferait une femme. J'ai vu des coquettes, incommodes par la chaleur, s'éventer avec leurs nageoires antérieures. Les jeunes jouent au water-polo avec un poisson ou un morceau de bois. Quand un phoque à fourrure devient aveugle, ce qui n'est pas rare, car la race possède des yeux particulièrement délicats, ses compagnons le nourrissent et le guident. Mais c'est surtout leurs moeurs familiales qui font des otaries les plus remarquables des créatures".

Un avocat, homme de loi de notre région, il n'y a pas très longtemps, était consulté par un cultivateur âgé d'environ trente ans ayant une femme et trois enfants et qui était sollicité par son épouse pour désertir leur terre afin d'aller à Montréal vivre de secours direct. Il est authentique ce fait-là. Des parents de cette femme qui jouissaient des bénéfices des secours du chômage l'avaient convaincue qu'ils étaient mieux à Montréal sous le secours direct. — Préjean, La Vallée de la Chaudière.

**LA RUEE VERS LA CRECHE**  
Au parlement, c'est une véritable épidémie. Tous et chacun nous parle de la place qu'il désire et qu'il obtiendra sans doute, du moins il le croit et l'espère. Si le gouvernement réussissait à placer tous ces jeunes gens qui désirent devenir fonctionnaires, avant longtemps il y aurait plus de fonctionnaires dans la province de

**LA RUEE VERS LA CRECHE**  
Au parlement, c'est une véritable épidémie. Tous et chacun nous parle de la place qu'il désire et qu'il obtiendra sans doute, du moins il le croit et l'espère. Si le gouvernement réussissait à placer tous ces jeunes gens qui désirent devenir fonctionnaires, avant longtemps il y aurait plus de fonctionnaires dans la province de

**"Voici ma situation"**

"Je me sens beaucoup plus à l'aise depuis que le représentant de la London Life m'a aidé à préparer ma succession:

"Il en résulte que si j'atteins un âge avancé je prendrai un repos bien mérité, assuré d'un bon revenu.

"Si mon décès survient plus tôt mon épouse recevra un chèque tous les mois durant sa vie, ce qui lui permettra de se suffire à elle-même et d'élever les enfants.

"Si un accident ou la maladie me rendent permanentement incapable, ou même durant six mois ou plus, je recevrai un chèque tous les mois. Si cette incapacité se continue jusqu'à l'âge de soixante-cinq ans la majeure partie de mon assurance me sera versée comptant.

"Si en aucun temps j'ai un besoin urgent d'argent la London Life me le prêtera sur mes polices.

"Voilà ce que j'appelle une véritable sécurité financière.

"Elle permet de mieux jouir de la vie et de réaliser que mes affaires de famille sont en bon ordre pour l'avenir.

"Si vous êtes intéressé à préparer VOS affaires de famille je vous suggère d'inviter un représentant de la London Life à vous aider. Il possède une vaste expérience dont vous pourrez profiter."

Etablie en 1874

**London Life Insurance Company**

"La compagnie industrielle-ordinaire canadienne"

SIÈGE SOCIAL — LONDON, CANADA

**R. Provencher, Surintendant, 182, rue Cascades, S.-Hyacinthe**

**Vous réaliserez ce que nous voulons dire quand nous disons que le De Soto reflète l'esprit de jeunesse. Examinez bien cette illustration... c'est là l'esprit de De Soto... sans cesse à l'assaut... en branle dès que le feu vert s'annonce... toujours au guet quand vous êtes en soirée. Et quelle docilité dans les longues randonnées! Filant toujours à belle allure—superbe, gracieux, électrisant! Si vous avez de la jeunesse dans les veines De Soto vous appartient de droit... Mettez-vous au volant et réalisez.**

**Le NOUVEAU DE SOTO**

**GARAGE BELAND**  
Acton Vale

**GARAGE IDEAL ENRG.**  
Eusèbe Gaudette, Gérant  
59 rue Cascades, Saint-Hyacinthe, P. Q.

**GARAGE BLANCHARD**  
Beloeil

**LEANDRE DUCHARME**  
St-Marc de Verchères

**GEORGES GAUDETTE**  
Ste-Madeleine

**LEOPOLD PERODEAU**  
Sorel

**L. P. LAFOND,**  
Drummondville

**1836**

**LE MONUMENT NELSON**  
Quand Montréal érige ce monument au héros de Trafalgar, le gin de Kuyper était un grand favori dans la métropole du Canada. Alors comme aujourd'hui, la réelle saveur de Hollande faisait les délices de ceux qui savaient apprécier la qualité uniforme d'un vrai bon gin.

**Nouveaux et commodes facons PLATS**

40 ONCES, **\$2.65**

26 ONCES, **\$1.90**

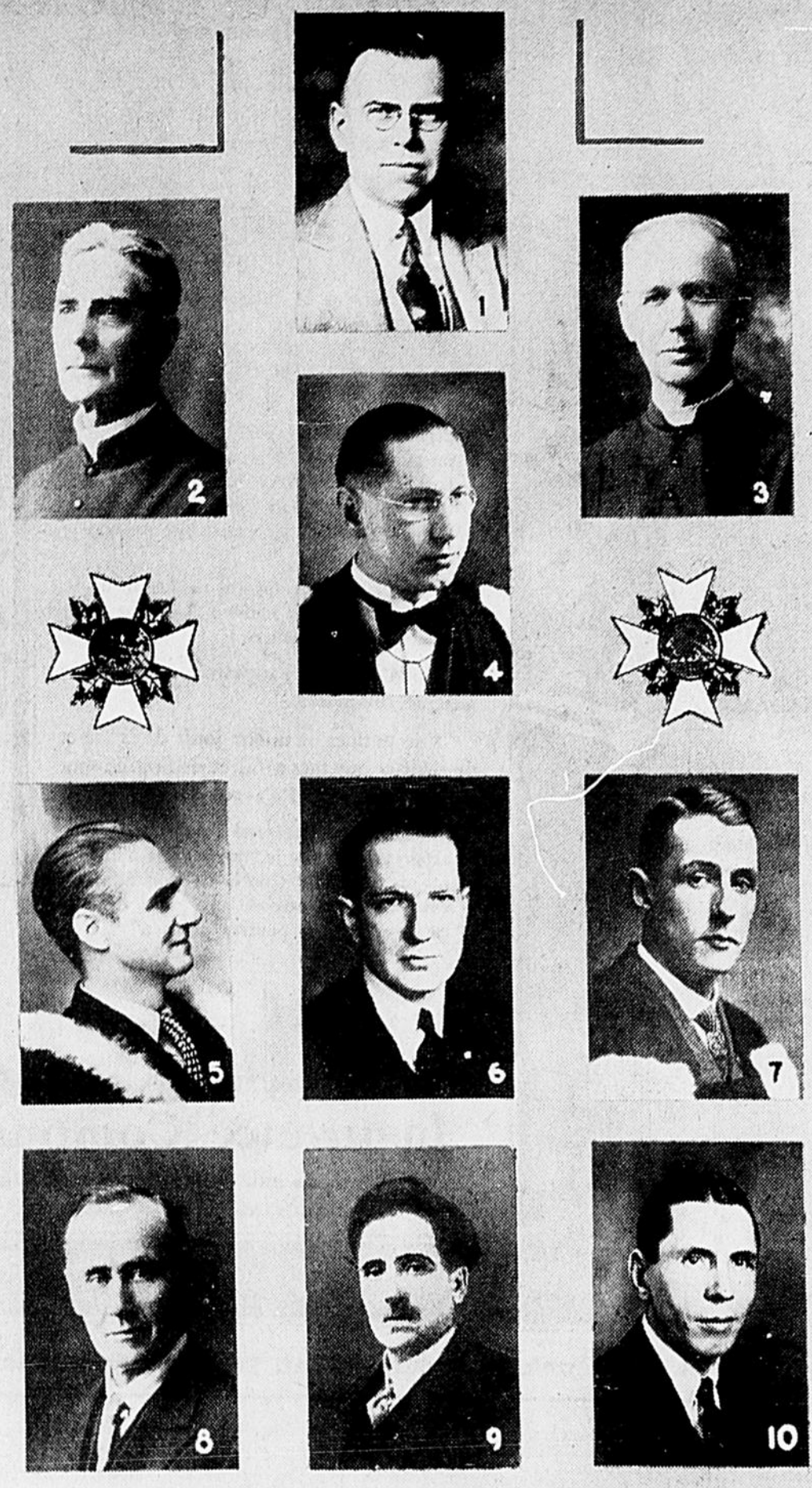
Cette Réelle Saveur de Hollande

10 ONCES, **85¢**

**GIN de Kuyper**  
EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS DE 100 ANS

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande—Maison fondée en 1695. 1717

LES DÉCORÉS DU MÉRITE VULPICOLE



L'Hon. Antonio Elie, Patron de l'Ordre du Mérite Vulpicole, a remis les décorations de cet Ordre aux dignitaires suivants, lors d'un banquet que leur offrit l'Association des Eleveurs de Renards de la Province de Québec, mercredi soir, le 11 novembre. — No. 1 M. T. A. Fontaine, Député de St-Hyacinthe-Bagot aux Communes. — No. 2 M. le curé M. Manseau, de Ste-Sophie de Lévis, Co. Nicolet. — No. 3 M. le Curé Jos. Letendre, de Gentilly, Co. Nicolet. — No. 4 M. le Dr Rajotte, Directeur technique de l'Association des Eleveurs de Renards de la Province de Québec, Instructeur au Service de l'Elevage des Animaux à Fourrure. — No. 5 M. le Dr J. A. Allen, Directeur de la Ferme Expérimentale de recherches de l'Université du Manitoba. — No. 6 M. J. C. Jack, M. A. Directeur de la Ferme Expérimentale du Dominion à Summerside, Ile du Prince-Edouard. — No. 7 M. le Dr Ronald G. Law ancien Directeur de la Ferme Expérimentale de Kirkfield, Province d'Ontario. — No. 8 Georges Waddell, Directeur de l'Association des Eleveurs de Renards de la Province de Québec à Napierville, Co. Napierville. — No. 9 M. Euclide Brosseau, Vice-Président de l'Association des Eleveurs de Renards, de l'Acadie, Co. St. Jean. — No. 10 M. Geo. B. Breckenridge, Directeur de la même Association, de Sherbrooke, Qué.

M. Sauvé. — A l'ordre. M. Duplessis. — Je sais que cet article est dans Bourinot, dans Todd et dans Mann. M. Bouchard. — Appartez-les donc, pour voir. M. Duplessis. — Je ne suis pas un messager. M. Bouchard. — Alors, envoyez un messenger les chercher. Nouvelles recherches. M. Duplessis. — C'est très élémentaire. Cela a été la première chose que j'ai apprise en arrivant dans ce parlement en 1927. L'orateur du temps était M. Laferté, qui nous montrait ces choses. M. Laferté, ayant été un orateur de la Chambre supérieure à ceux qui l'ont suivi sur le trône y compris le député de St-Hyacinthe. (Les députés ministériels essayent de noyer dans le chahut qui suit les questions de M. Bouchard). M. Bouchard. — Merci, du compliment. M. Duplessis (essayant de se reprendre). — Le chef de l'Opposition fait ici ce soir le jeu de la compagnie d'assurances représentée par MM. Tessier et Fages, qui, avec la connivence de l'ancien premier-ministre, qui était membre du bureau de direction de cette compagnie, vendaient les assurances au gouvernement. Il est évident que le chef de l'Opposition a rencontré quelqu'un dans le but de critiquer l'attitude du gouvernement... de... afin de persuader le gouvernement de reprendre ses contrats avec l'ancienne compagnie. M. Bouchard. — Je proteste. Ce n'est pas vrai que j'aie rencontré qui que ce soit à ce sujet, mais revenons au point d'ordre du premier ministre. M. Sauvé. — J'ai déclaré tout à l'heure que j'avais la conviction certaine... La question a soulevé un imbroglio dans cette Chambre. (Hésitant) La Chambre pourrait-elle me dire sur quoi précisément nous discutons à l'heure actuelle? (Rires) Il s'agit, je crois, de reconsidérer l'ordre du jour parce que le chef de l'opposition était absent. C'est une procédure irrégulière, parce que l'ordre du jour a été adopté. M. Bouchard. — Vous avez dit que je ne pouvais pas discuter. M. Sauvé (toujours hésitant). — Je n'entreprendrai pas de discuter avec le chef de l'opposition. M. Cyrille Dumaine (Libéral Bagot). — Ne vaudrait-il pas mieux de demander au premier ministre de retirer son point d'ordre basé sur un règlement tellement élémentaire qu'on ne l'a pas encore trouvé. (Rires à gauche). Les recherches continuent dans les gros bouquins. Le règlement "élémentaire" n'a pas été trouvé et plusieurs députés regardent avec inquiétude le premier ministre, dont le visage reste écarlate. M. Duplessis. — Je ne retire rien. Mais je n'ai pas d'objection à laisser parler le chef de l'opposition car plus il parle plus cela fait l'affaire du gouvernement. (Rires). Du camouflage M. Bouchard reprend son discours. — "Il est clair, comme je le disais avant d'être interrompu par un règlement qui n'existait pas et que l'Orateur a inventé de toutes pièces, que si les assurances n'assurent pas, il est clair dis-je que les primes d'assurances soient basses. Ici, encore, le gouvernement a voulu faire du camouflage. Les employés du gouvernement n'ont plus qu'une protection fictive, illusoire avec ces assurances collectives toutes changées. Si le gouvernement avait voulu faire de la propagande honnête avec ses prétendues économies d'assurances, il aurait dû dire la vérité complète quant à cette économie, et parler, en même temps que de l'argent sauvé à la province, des employés qui seront privés de leurs assurances. La question est bien simple. Le gouvernement n'aura voulu que transporter le patronage qu'il disait exister dans la ville de Québec dans la ville des Trois-Rivières. ST-AIME Mlle Irène Comeau G. M. graduée de l'Hôpital St-Charles St-Hyacinthe, a subi ses examens universitaires à Montréal avec succès.

CA VAUT UNE BIÈRE DOW OLD STOCK

FONDÉE IL Y A 146 ANS

ALLER ET RETOUR DE ST-HYACINTHE A

**MONTREAL .80**

**QUEBEC - \$2.60**

**SAM., 21 NOV. par les trains ordinaires**

**DIM. 22 NOV. par les trains du matin.**

Les billets au départ de St-Hyacinthe ne donnent pas accès sur les trains de 6.55 a.m. et 4.40 p.m. à destination de Montréal, le 21 nov. Les billets ne donnent pas accès sur le train de 8.00 p.m. partant de Montréal pour St-Hyacinthe, dimanche le 22 nov.

**RETOUR jusqu'à lundi, 23 nov. sur les trains ordinaires**

En première seulement Pour renseignements consultez l'agent du

**CANADIEN NATIONAL**

n'ont pas été produits. Mais je demande au premier ministre sur quel article des règlements de la Chambre il se base. Je serais désireux qu'il me le cite. M. Duplessis. — C'est un règlement élémentaire que tout député commence par apprendre (rires et appl.). Quand le député de St-Hyacinthe était orateur on était obligé de lui citer tous les articles (rires). Le premier ministre feuillet le livre, mais le référendum n'a rien produit. M. Paul Sauvé. — Il est dit dans les règlements qu'un député ne peut citer un document dans son argumentation si le document n'a pas été produit. A la recherche d'un règlement M. Bouchard. — C'est la première fois que j'entends parler de ce règlement qu'on semble citer par coeur. Mais j'aimerais l'entendre citer d'après le livre des règlements, parce que je sais qu'il n'existe pas. Le greffier L. P. Geoffron feuilleta fiévreusement le livre (son livre) pendant que M. Duplessis se met à consulter des auteurs en compagnie de l'hon. Oscar Drouin. M. Sauvé. — Il y a un règlement qui dit aussi qu'aucun député n'a le droit de discuter avec l'Orateur. M. Bouchard. — Eh, bien résignons-nous. On n'obéit pas aux règlements dans cette Chambre. On en cite même d'inexistants. Ces écarts parlementaires ne me surprennent pas. On n'a pas fait autre chose depuis le début de cette session. M. Sauvé. — Si le chef de l'opposition veut absolument que je lui cite le règlement qu'il désire entendre je vais le lui citer dans un instant. (Le président fouille son livre de règlements). M. Bouchard. — On n'avait dit que c'était élémentaire. M. Antonio Barrette (Joliette). — C'est le règlement 560. M. Hortensius Beique. — Tout le monde sait cela. (Rires). Une voie. — Sauf l'Orateur. (M. Sauvé cherche toujours dans son livre, pendant que le premier ministre feuillette encore des ouvrages de droit parlementaire.) Un député. — C'est l'article 579. Après dix minutes, dans un grand silence brisé seulement par le feuillettement des bouquins, on n'a pas trouvé l'article "élémentaire" du premier ministre. Ce dernier est devenu tout rouge. Quelqu'un se hasarda à prononcer le nom de Bourinot, auteur de droit parlementaire. Après un autre silence prolongé: M. Barrette (Terrebonne). M. le Président je soulève un point d'ordre.

SI VOUS AVEZ BESOIN DE VERRES

CONSULTEZ VOTRE OPTOMÉTRISTE

ET EXIGEZ LES VERRES

**CORECTAL**

PRÉCIS JUSQU'AU BORDS

LES MEILLEURS POUR VOS YEUX

EXAMEN DE LA VUE - CORRECTION D'ANOMALIES MUSCULAIRES

Par **ANT. BRETON**

Optométriste Licencie

chez **L. A. BRETON & FILS**

155 CASCADES TEL. 273 W ST-HYACINTHE

**ON LUI CONSEILLE DU SON CONTRE LA CONSTIPATION\***

Le Son Kellogg's ALL-BRAN Soulagé Mlle. Hanson

Lisez cette lettre enthousiaste, écrite spontanément: Une ligne pour vous dire combien j'apprécie le Son Kellogg's ALL-BRAN. Je souffrais de constipation. Mon médecin me conseilla de manger du son. "J'ai essayé d'autres marques sans beaucoup de succès. Mais le Son Kellogg's ALL-BRAN est simplement merveilleux. Il fait aussi de délicieux muffins."—Mlle. Agnès Hanson. (Adresse sur demande)

Le Son Kellogg's ALL-BRAN fournit les "matières inassimilables" qui font défaut dans la plupart des repas. Cette savoureuse céréale est riche en vitamines B et en fer. Les "matières inassimilables" du Son Kellogg's ALL-BRAN absorbent l'humidité, stimulent et nettoient le système. Elles sont souvent plus efficaces que celles des fruits et des légumes, parce qu'elles ne se dissipent pas dans l'organisme. Le Son Kellogg's ALL-BRAN est aussi riche en vitamines B et en fer. Cet aliment naturel n'est-il pas plus agréable à prendre que des remèdes brevetés? Mangez-en deux cuillerées à soupe par jour. Si vous n'êtes pas soulagé, consultez votre médecin.

Vendu dans toutes les épiceries. Le Son Kellogg's ALL-BRAN est beaucoup plus actif que les produits à base de son. Fabriqué par Kellogg, à London, Ontario.

\*La constipation due au défaut de "matières inassimilables" dans les repas.

**CHRYSLER pour 1937**

**Chrysler Imperial**

LE CHEF-D'OEUVRE DE L'AUTOMOBILISME DE SOMMET AU CANADA À DES PRIX FORTEMENT RÉDUITS

LE CHRYSLER IMPERIAL de 1937 tient la première place comme modèle qui symbolise le suprême agrément des voyages en automobile.

En stationnement—c'est un lévrier qui est las d'être en laisse... en mouvement—c'est un pur-sang dans toute la majesté de son élan rythmique! Tous ceux qui le regardent sont saisis par la Splendeur du Chrysler Imperial.

A l'intérieur... des arrangements savants, des planchers bas et des banquettes moelleuses vous invitent au repos et à la quiétude.

Conduisez-le comme il vous plaira... deux, trois, quatre cents milles par jour... vous en sortez délassé et prêt à vous mettre au travail ou au jeu.

Les Ingénieurs de Chrysler ont accompli des prodiges à des endroits où votre œil ne pénétrera peut-être jamais. Par exemple... La Répartition Balancée du Poids... Des Ressorts Coniques en Acier Amola... Des Amortisseurs de Choix Aéro-Hydrauliques... Un Montage de Carrosserie qui étouffe tout bruit... Isolement à l'épreuve des sons... Montage du Moteur d'après Porvoir Flottant... nouvelles carrosseries Acier-Sécurité avec toits en acier sans coutures... Tous ces perfectionnements du Génie Chrysler, et bien d'autres, vous donnent l'automobilisme de sommet.

Voyez le nouveau Chrysler Imperial. Arrangez-vous pour en conduire un.

**Chrysler Royal**

UNE RÉUSSITE DANS L'AUTOMOBILISME À UN NOUVEAU PRIX TRÈS BAS

C'EST UN TRIBUT au génie des ingénieurs de Chrysler que d'avoir pu produire une voiture d'un luxe et d'une puissance si remarquables que le Chrysler Royal—à des prix que bien peu plus élevés que ceux exigés pour des voitures du domaine des très bas prix.

Complètement nouveaux... nouveaux dans le dessin... nouveaux dans le contour dynamique dit "action-line"... un puissant moteur "Gold Seal" de 93 cv. ayant la plus haute compression en regard de l'alésage qui ne s'est jamais vue... Utilisent le gaz ordinaire et donnent de trois à quatre milles de plus au gallon que bien des moteurs avec moins de force.

Nouveaux dans le confort apporté—la carrosserie repose sur des supports en caoutchouc qui absorbent les chocs de la route et bannissent tous les bruits... nouveaux amortisseurs de chocs type-avion... isolement de la carrosserie aussi parfait qu'un poste de radiophonie... nouveau système de direction plus docile... nouveaux intérieurs à dessin-sécurité—et le tout pour un prix vraiment démocratique!

Conduisez un de ces Nouveaux Chrysler Royal. Il vous en coûte si peu pour avoir le meilleur. Voyez le dépositaire Chrysler-Plymouth le plus tôt possible.

M. Duplessis EST DEVENU ECARLATE (Suite de la page 1)

des employés civils. Il est des cas où pour les vieillards, assurés depuis longtemps, l'assurance tombe automatiquement dans le temps où ils en ont le plus besoin.

"Il est des vieillards de 65 ans qui avaient des assurances et qui ne pourront plus s'en procurer après l'expiration que le gouvernement vient d'imposer à leur police en changeant de compagnie. Est-il étonnant, dans ces circonstan-

ces, que la prime ait été diminuée. Je dis cela dans l'intérêt des employés de la province.

M. Duplessis. — D'après les règlements de la Chambre, lorsqu'on demande la production de documents, on est supposé en ignorer le contenu et n'en pas parler comme le chef de l'opposition vient de faire. Il aurait dû parler de la question en général sans entrer dans les détails. C'est contraire aux règlements de la Chambre.

M. Bouchard. — On a déjà demandé des documents et ils

**LES PRINCES DU CHEMIN DU ROI**

**R. O. PICARD** Distributeur  
234 CASCADES, TEL. 513

**J.-N. THEBERGE** Distributeur  
ST-HYACINTHE Rue Chambly, Tél. 37

Marieville